

# Développement économique

Politique économique et finance/ Développement du secteur privé/ Ressources et énergie



Pain à la farine de manioc fabriqué dans le cadre du projet de développement des ressources institutionnelles et humaines pour le programme « un village, un produit » (Malawi)

## Vue d'ensemble du secteur du développement économique

La coopération dans le domaine du développement économique comporte trois volets : politique économique et financière, développement du secteur privé, ressources et énergie. Afin de réduire la pauvreté par la croissance économique, l'aide a été renforcée dans ces domaines. Du point de vue de la sécurité humaine également, il ne suffit pas de répondre aux besoins essentiels de l'être humain (secteurs de la santé et de l'éducation notamment), il est essentiel d'apporter une aide qui permette à la population de disposer de revenus suffisants et stables. Grâce au développement des capacités des gouvernements, de la communauté et des individus, cette aide garantit l'autosuffisance économique et l'élargissement des perspectives d'emploi dans

le cadre du développement économique.

Jusqu'ici, les projets de développement économique ont surtout concerné l'Asie et plus spécialement l'Asie de l'Est et du Sud-Est. Récemment toutefois, pour réduire la pauvreté en Afrique, on a appelé à des mesures susceptibles de favoriser une croissance économique durable et d'améliorer ainsi la vie des ménages appartenant au groupe des plus déshérités. Pour mettre en œuvre ces mesures, il est de plus en plus indispensable de soutenir les marchés, les échanges et les investissements pour développer le secteur privé, mais aussi de lui apporter une aide propre à le stimuler.

## Politique économique et financière

### Situation générale

Le renforcement de l'infrastructure budgétaire et monétaire, ainsi qu'une gestion appropriée des mesures économiques, sont indispensables pour une croissance économique durable. Si les mesures économiques ne sont pas mises en œuvre et suivies correctement, l'effondrement budgétaire et monétaire peut entraîner une inflation galopante ou une déflation, avec à la clé de graves conséquences sur les biens et le niveau de vie des personnes. Pour remporter les défis du développement, il est tout d'abord essentiel de renforcer et de stabiliser les systèmes budgétaire et monétaire, mais aussi d'atteindre la stabilité et la croissance sur le plan macroéconomique, par l'élaboration et la mise en œuvre de mesures politiques appropriées.

Ces dernières années, deux points ont pris une importance toute particulière dans ce cadre :

#### 1) La prévention d'une nouvelle crise financière asiatique

Jusqu'à la crise financière de 1997 en Asie, on parlait pour les performances des économies de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) de « miracle asiatique ». Cette crise a fait perdre leurs biens et leurs emplois à un grand nombre de personnes dans ces pays. La fragilité des systèmes financiers des pays de l'ANASE a été identifiée comme l'une des causes de la crise financière. On doit donc renforcer ces systèmes si l'on veut éviter l'apparition de nouvelles crises.

#### 2) La gestion budgétaire

Ces dernières années, les organisations internationales et les pays donateurs ont mis l'accent sur le développement des capacités des gouvernements des pays en développement en matière de gestion budgétaire. Ces capacités sont extrêmement importantes pour accroître les revenus, garantir une affectation de ressources suffisante dans les domaines prioritaires comme la réduction de la pauvreté, ainsi qu'une utilisation efficace et rationnelle des ressources budgétaires, tout en maintenant l'ordre budgétaire.

### Actions de la JICA

Jusqu'aux années 1980, la coopération technique de la JICA dans le secteur de la politique économique et financière a plutôt mis l'accent sur la transmission de savoir-faire, avec notamment la présentation des systèmes et politiques budgétaires et monétaires du Japon. Deux événements intervenus dans les années 1990 ont toutefois amené l'Agence à changer l'orientation de sa politique de soutien dans ce secteur et à l'approfondir.

Le premier événement concerne le passage des anciens pays socialistes à une économie de marché entre la fin des années 1980 et le début des années 1990. Cette transition s'est traduite par des changements radicaux au niveau des politiques économiques, des systèmes et des organisations. Soutenir cette évolution s'est avéré une priorité essentielle pour l'APD du Japon. Le second événement est la crise financière asiatique de 1997. Depuis, la JICA a renforcé son soutien à la consolidation des systèmes financiers et contribué pour ce faire à la modernisation des institutions et à la valorisation de ressources humaines.

Concrètement, la JICA apporte l'aide suivante :

- 1) **Renforcement et stabilisation des systèmes budgétaires** (renforcement des capacités, d'une part, dans le domaine de la gestion budgétaire et de la gestion de la dette, et d'autre part, dans les domaines de la fiscalité et des douanes)
- 2) **Renforcement et stabilisation des systèmes financiers** (renforcement des capacités dans le secteur de l'administration et de la supervision financières, renforcement des fonctions d'intermédiation financière, développement du marché financier et modernisation des systèmes financiers pour les petites et moyennes entreprises [PME])
- 3) **Développement de l'infrastructure de gestion macroéconomique** (élaboration de lois économiques, aide à la création de modèles macroéconomiques et modernisation des statistiques économiques)

Parmi ces domaines, c'est dans le secteur des systèmes budgétaires (fiscalité et douanes, plus particulièrement), que le nombre de projets est le plus grand, avec environ 50 % de la totalité d'entre eux ; viennent ensuite les projets dans le domaine des systèmes financiers, avec 30 % de l'ensemble.

Les pays de l'ANASE et de l'Asie de l'Est entrent pour 80 % des régions ciblées par la coopération dans le domaine de la politique économique et financière. La JICA prévoit toutefois d'accroître ses efforts dans la région Afrique, principalement dans le domaine de la gestion budgétaire.

## Développement du secteur privé

### Situation générale

L'approche de la coopération adoptée par la JICA permet de contribuer au progrès économique des pays en développement grâce à la vitalité du secteur privé. Le fait de soutenir ce dernier peut stimuler la croissance économique, accélérer la réduction de la pauvreté et améliorer le niveau de vie dans les pays en développement. Si le secteur privé ne connaît pas un accroissement d'activité économique, les perspectives d'emploi et les revenus restent limités, avec pour conséquence, une persistance de la pauvreté.

Le développement du secteur privé est aussi très important en termes de recettes fiscales. Lorsque ces dernières ne sont pas assurées, les contraintes budgétaires font que l'État est dans l'incapacité d'assurer d'une manière adéquate les services d'éducation, de santé, de soins médicaux et d'aide sociale.

L'établissement et la croissance d'entreprises privées se traduit généralement par de nouvelles perspectives d'emploi pour la population locale et donc par une amélioration des revenus des ménages. Le développement de diverses industries et la croissance des exportations, des importations et des investissements s'accompagnent d'une extension de l'activité économique nationale. Pour faire face au contexte de concurrence internationale de plus en plus vive dans le cadre de la mondialisation de l'économie, il est par ailleurs nécessaire d'améliorer la compétitivité industrielle des pays en développement à l'échelon local.

L'objectif des activités de la JICA en faveur du développement du secteur privé est de promouvoir l'extension des capacités économiques des gouvernements des pays en développement à l'échelon central et local. En mettant à profit la vitalité de ce secteur, l'impulsion ainsi donnée favorise la croissance économique, qui est bénéfique non seulement pour le secteur privé mais aussi pour la société toute entière de ces pays.

### Actions de la JICA

Les actions de coopération en faveur du développement du secteur privé sont axées sur l'Asie de l'Est et du Sud-Est, qui ont connu un développement économique exceptionnel ces dernières années. Ces régions ont évolué, avec d'une part, une structure économique désormais de plus en plus axée sur les activités économiques du secteur privé et non plus fondée sur le secteur public, et d'autre part, l'extension régionale d'une relation horizontale de dépendance économique, avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les accords de partenariat économique (APE), afin d'être en mesure de répondre à la mondialisation de l'économie.

Ce mouvement s'est étendu depuis l'Asie de l'Est et du Sud-Est vers l'Amérique latine, le Moyen-Orient et l'Afrique, régions auxquelles la JICA a fourni une aide appropriée. Concernant l'Afrique, l'importance de la croissance économique dans la réduction de la pauvreté a été rappelée lors de la troisième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD III) en 2003. Dans le cadre des efforts visant à renforcer l'aide dans cette région (voir pp. 53 à 54), la TICAD IV devrait se tenir en 2008.

Dans bien des pays en développement confrontés à divers problèmes dans les domaines de la santé, de l'éducation de base et de l'infrastructure économique et sociale, le retour à la stabilité

passé obligatoirement par la garantie d'emplois nouveaux et notamment le soutien aux PME et à l'esprit d'entreprise, mais aussi par la suppression des disparités de revenus au sein des régions et le respect de l'équilibre entre les sexes au niveau de l'emploi. Quelques pays connaissent des émeutes et des conflits ethniques, que d'aucuns attribuent à des troubles sociaux, comme la perte d'emplois chez les jeunes. Pour résoudre ces problèmes socioéconomiques imputés au malaise social, et plus particulièrement à l'emploi, les efforts de développement du secteur privé prennent toujours plus d'importance.

### Échanges et investissements

Pour qu'un pays en développement puisse faire face à la mondialisation de l'économie, il doit absolument promouvoir les échanges et les investissements, mais aussi consolider ses partenariats économiques au niveau international. L'aide apportée par la JICA dans ce contexte concerne principalement les domaines suivants : mise en place d'un cadre institutionnel, avec notamment un renforcement du cadre juridique approprié et l'établissement de fondements institutionnels servant de base à la promotion des échanges et des investissements ; renforcement organisationnel et institutionnel des organes d'exécution, à savoir les agences de promotion des échanges et des investissements dans les pays en développement ; et enfin, développement des capacités des dirigeants et du personnel des agences.

Au cours de l'exercice 2006, la JICA a lancé des projets de coopération technique et des études axés sur les centres de formation commerciale et les agences de promotion des échanges, en Indonésie et en Égypte. Elle a détaché des experts techniques auprès des agences de promotion des investissements (comme le ministère de la Promotion des investissements) en Europe centrale et orientale et dans les pays de l'ANASE, et ainsi contribué à renforcer leurs capacités.

Au demeurant, il est fondamental d'instaurer les conditions propices aux échanges et aux investissements, afin qu'ils puissent se développer de manière régulière.

Dans ce cadre, l'Agence soutient l'amélioration des systèmes et des capacités des agences et du personnel responsables de la propriété intellectuelle en Chine et dans les pays de l'ANASE, de sorte à préserver les compétences humaines essentielles. Elle participe à l'amélioration des capacités des agences et du personnel, ainsi qu'à la mise en place de structures administratives, pour instaurer des normes et procéder à une évaluation de conformité, condition indispensable à la promotion des échanges (harmonisation des normes d'identification et renforcement des capacités d'inspection).

En outre, même si la coopération en matière d'échanges et d'investissements a été jusqu'ici mise en œuvre surtout dans les pays d'Asie, la JICA a commencé à promouvoir les échanges en Afrique grâce à la coopération Sud-Sud, afin d'exploiter dans ce dernier continent l'expérience acquise en Asie.

### Tourisme

Dans bien des pays en développement, l'industrie du tourisme est un moyen d'acquiescer des devises étrangères, d'améliorer les perspectives d'emploi et de revenus, ou bien encore de promouvoir le développement régional. Dernièrement, on l'a mis en avant comme un bon moyen d'atteindre l'un des objectifs du

développement, à savoir la réduction de la pauvreté. En fait, le rôle qu'il peut jouer est important, mais pas seulement au regard de ses incidences économiques ; il favorise aussi la compréhension mutuelle entre pays et individus, le développement culturel et la paix à l'échelon mondial, l'harmonie entre le développement et la protection de l'environnement, ou encore l'exploitation durable des ressources naturelles. C'est pourquoi l'on voit s'intensifier les initiatives qui visent à privilégier toujours davantage la composante durable dans le développement du tourisme.

Dans ce contexte, les pays en développement ont besoin d'une aide sans cesse accrue dans le secteur du tourisme et la JICA s'efforce par conséquent de renforcer les divers cadres institutionnels sur lesquels il se fonde. Premièrement, elle contribue à développer le tourisme comme une industrie, afin qu'il génère des retombées économiques ; ce faisant, elle participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques. Deuxièmement, elle exploite les actions menées pour développer le tourisme et les résultats obtenus comme un moyen d'atteindre des objectifs liés à d'autres problèmes de développement. C'est le cas par exemple de l'écotourisme comme vecteur de protection de l'environnement. Troisièmement, elle s'appuie sur les projets touristiques pour favoriser le développement régional et communautaire, et contribuer ainsi à promouvoir la région toute entière.

### Développement des PME et promotion de la technologie industrielle

Dans bien des pays en développement, les pouvoirs publics n'ont élaboré aucune politique ni aucun dispositif pour stimuler le secteur privé, notamment les PME. Le manque d'expertise dans le secteur de la production et de compétences en matière de gestion de la concurrence a entravé la création et le développement de nouvelles entreprises. Pour surmonter ces obstacles, il convient de formuler des politiques aptes à développer les PME et valoriser les capacités des agents du secteur public chargés de les mettre en œuvre de manière adaptée. Dans une région comme l'Afrique subsaharienne, sans aucune industrie, la JICA contribue au développement de la communauté régionale en assurant la promotion de micro-entreprises et de petits groupes de

producteurs, avec à titre d'exemple « Isson Ippin Undo » (campagne « un village, un produit ») ou « Michino Eki » (« Relais routier »). Cette promotion de l'esprit d'entreprise crée des emplois localement, contribue à soutenir les femmes entrepreneurs et aide à corriger les disparités de revenus au plan régional (voir pp. 20 à 21).

Parallèlement, il est important pour les pays en développement de promouvoir les techniques industrielles en élargissant leur éventail d'opportunités d'affaires et de renforcer la concurrence par l'innovation technologique. Nombre d'entre eux œuvrent pour la promotion de diverses technologies industrielles et ont mis en place des bancs d'essai et des laboratoires officiels pour tester les technologies de base. La JICA appuie la formation des ressources humaines qui travailleront dans ces établissements. Dans les pays à un stade de développement plus avancé, la coopération avec les instituts nationaux de recherche s'intensifie dans le cadre des recherches techniques d'un niveau relativement élevé. C'est par une coopération de ce type que la JICA contribue à la création de systèmes répondant aux besoins techniques locaux.

### Stimulation des entreprises périphériques

Dans les régions où les industries intégrées, comme la construction automobile ou la fabrication d'appareils électriques, ont commencé à opérer à partir d'un substrat industriel rudimentaire et de l'apport de capitaux étrangers, il est essentiel de soutenir les entreprises périphériques, dont le rôle est de fournir les pièces et les composants. Dans les pays à un stade de développement plus avancé, il est très important de favoriser l'accroissement des capacités techniques de ces PME.

Aussi, la JICA soutient activement leur développement, ce qui fait en retour augmenter les investissements directs étrangers dans les pays en développement et stimule leurs activités commerciales. Parallèlement, les achats dans les pays en développement devraient augmenter et relancer ainsi indirectement les opportunités d'affaires sur le marché. Si ce cycle vertueux se poursuit, cela devrait favoriser l'extension des industries périphériques et l'accroissement des opportunités d'emploi dans les pays en développement.

## Projet de développement du tourisme par le renforcement du partenariat public-privé au Ghana — ÉTUDE DE CAS

La langue officielle du Ghana est l'anglais, facteur déterminant dans l'afflux de touristes étrangers et de revenus touristiques, ce qui favorise en retour la croissance économique. Aussi, le nombre d'emplois dans le secteur du tourisme augmente rapidement et l'on pense que ce dernier pourrait devenir un moyen de dynamiser les communautés locales. Cela étant, l'objectif que s'était fixé le gouvernement du Ghana d'accueillir un million de touristes par an d'ici 2007 n'a été qu'à moitié atteint au cours de l'exercice 2005, avec seulement 0,5 million de visiteurs. Parmi les causes possibles, on peut citer : (1) les ressources touristiques ne sont pas des biens très estimés ; (2) les deux sites classés au patrimoine mondial ne sont pas pleinement exploités ; et (3) on trouve le même type de souvenirs quel que soit le site visité, ce qui n'est guère attrayant. Aussi, une promotion du tourisme axée sur les touristes s'impose.

Si l'on veut que les services proposés attirent ces derniers, un partenariat public-privé est primordial ; c'est au secteur privé de présenter des idées et aux pouvoirs publics, notamment au ministère du Tourisme, d'instaurer un dispositif qui permette de les mettre rapidement en œuvre ou de les appuyer par des campagnes de promotion. Or, la part dévolue au secteur privé dans ce pays reste mince et les politiques gouvernementales de soutien à ce même secteur ne parviennent pas à donner des produits susceptibles d'attirer les touristes.

Aussi, en 2006, la JICA a lancé le projet de développement du tourisme par le renforcement du partenariat public-privé. Celui-ci vise à rapprocher les secteurs du public et du privé, traditionnellement assez éloignés, en s'appuyant sur l'expérience japonaise dans le domaine du partenariat public-privé au service du développement touristique. L'Agence vise par cette action à soutenir l'essor du tourisme dans un pays en développement, en mettant l'accent sur le partenariat public-privé. Les participants au projet en attendent beaucoup, car ils sont convaincus que si les secteurs du public et du privé s'entendent bien pour réaliser la publicité et le marketing, l'objectif fixé par le gouvernement devrait pouvoir être atteint assez facilement.



Objectif du forum sur le partenariat public-privé : promouvoir l'industrie du tourisme

**Projet de formation de ressources humaines pour les industries périphériques de l'automobile**

**Formation des ressources humaines qui détermineront l'avenir de l'industrie automobile**

En Thaïlande, l'une des principales industries du pays est la construction automobile, un peu comme au Japon, et elle se classe même en tête des pays de l'ANASE. La production automobile s'envole en partie grâce à l'aide des entreprises japonaises. En 2005, la production annuelle a dépassé pour la première fois un million d'unités dans l'ANASE. Cela étant, au niveau de l'industrie locale des pièces détachées qui fournit cette industrie automobile, on n'a pas vraiment encore réussi à instaurer un environnement propice à la formation d'ingénieurs. Aussi, la formation de ressources humaines est désormais un enjeu important si l'on veut que la Thaïlande poursuive son développement économique.



Ingénieurs thaïlandais participant à un essai de mise en œuvre.

**Action en faveur du partenariat public-privé**

Ce projet s'inscrit dans la coopération assurée par le Japon en Thaïlande dans le cadre de l'accord de partenariat économique Japon-Thaïlande (Japan-Thailand Economic Partnership Program, JTEPA). En décembre 2005, le ministère de l'Industrie de la Thaïlande, l'Association des industries, l'Organisation japonaise du commerce extérieur (JETRO) et la Chambre de commerce japonaise à Bangkok ont signé un mémorandum de coopération. Lancé au début de 2006, le projet a pour objectif la mise en place d'un système de formation de ressources humaines à destination de l'industrie automobile thaïlandaise.

L'automobile est une industrie de transformation intégrée dans laquelle le Japon dispose d'une certaine expertise. La coopération est aujourd'hui lancée et s'appuie sur les bonnes relations tissées entre les agences gouvernementales des deux pays grâce à la coopération technique passée, mais aussi sur la technologie mise au point au Japon. Le projet favorise la coopération entre le gouvernement thaïlandais et les sociétés privées, dans le cadre du partenariat public-privé, au sein duquel collaborent le gouvernement japonais, les agences japonaises d'exécution (JICA, JETRO, Association pour les

stages techniques à l'étranger-AOTS) et les entreprises japonaises.

**Contribution au développement des relations entre le Japon et la Thaïlande**

Pour que les petites et moyennes entreprises de construction de pièces détachées répondent aux exigences techniques de l'industrie automobile, il est essentiel de pouvoir renforcer les capacités des ingénieurs. Sur la base du savoir-faire et des expériences patiemment accumulés par les constructeurs japonais, la JICA met actuellement en place, dans le cadre de ce projet, un dispositif qui devrait permettre d'instaurer un système de formation durable et de haut niveau pour les Thaïlandais. Elle appuie d'autre part le processus d'amélioration des compétences des ressources humaines dans l'industrie automobile ; elle favorise notamment la mise en place d'un système de certification et de qualification techniques qui devrait permettre d'évaluer le niveau d'expertise des ressources humaines ainsi formées.

Le projet est censé s'étendre et renforcer l'autonomie des industries périphériques thaïlandaises, mais aussi continuer de promouvoir les relations économiques bilatérales.

(Bureau de la JICA en Thaïlande)

**Ressources et énergies**

**Situation générale**

La demande énergétique mondiale ne cesse de croître. Au niveau des pays en développement, essentiellement en Asie, elle est aussi en augmentation, suite à la croissance démographique et aux progrès de l'industrialisation. Ces derniers temps, sur fond de flambée des prix de l'énergie liée au cours du brut et de problèmes d'environnement mondiaux, comme les changements climatiques qui accompagnent le réchauffement de la planète, les questions énergétiques prennent beaucoup d'importance dans la communauté internationale et doivent donc être considérées dans une perspective plus globale, notamment en termes de sécurité d'approvisionnement.

L'électricité, en particulier, qui est une forme moderne d'énergie, est indispensable pour améliorer la qualité de vie des gens dans les pays en développement, et en particulier la croissance économique et les services médicaux et éducatifs. Elle contribue par ailleurs au maintien d'un développement socioéconomique durable et favorise la réduction de la pauvreté.

Aujourd'hui, la déréglementation s'est étendue à l'échelon mondial et nombre de pays en développement ont procédé à diverses réformes dans le secteur de l'énergie et de l'électricité : (1) démantèlement et privatisation des entreprises d'électricité publiques, (2) ouverture des pools de l'électricité et (3) promotion des investissements privés, notamment ceux des producteurs d'énergie indépendants, pour compenser la pénurie de fonds

publics. Maintenant que le rôle du gouvernement dans le secteur de l'énergie électrique a changé, le recours au partenariat public-privé (PPP) revêt une importance considérable si l'on veut assurer un approvisionnement électrique régulier et à bas coût.

Dans ce contexte, on peut classer les enjeux prioritaires du secteur énergétique dans quatre domaines : (1) élaboration de lois, de réglementations et de dispositifs pour la mise en œuvre progressive de la réforme du secteur de l'énergie, (2) élaboration de plans de développement appropriés pour la production d'électricité, (3) élaboration de normes techniques et rationalisation de l'exploitation des installations et (4) formation des ressources humaines qui seront demain les responsables du secteur énergétique.

Concernant l'électrification des zones rurales des régions privées de services d'approvisionnement électrique dans les pays en développement, il est souvent plus rentable de mettre en place des mini-réseaux isolés exploitant des énergies renouvelables, par exemple de petites centrales hydroélectriques ou photovoltaïques, plutôt que de procéder à l'extension des réseaux de transport et de distribution existants. Ces dernières années, les sources d'énergie renouvelables suscitent toujours plus d'intérêt, car elles aident à réduire les émissions de dioxyde de carbone. Si l'on veut prendre en compte les problèmes écologiques actuels à l'échelle mondiale, la diversification et la conservation des ressources énergétiques, un recours accru à ces sources d'énergie est souhaitable.

Les ressources énergétiques, comme le pétrole, le charbon et autres ressources minérales, sont d'importantes sources de devises étrangères pour les pays en développement et une base de leur progrès économique. L'exploitation et la gestion durables de ces ressources revêtent par conséquent une importance croissante.

## Actions de la JICA Électricité et énergie

Deux grands problèmes prioritaires doivent être pris en compte dans le secteur de l'énergie et de l'électricité : (1) l'assurance d'un approvisionnement régulier pour un développement économique durable et (2) la promotion de l'électrification des zones rurales pour la sécurité humaine.

Jusqu'à dans les années 1990, la coopération technique de la JICA dans le domaine de l'électricité et de l'énergie s'est limitée à des études de faisabilité sur la construction d'infrastructures électriques et la formation de personnel capable d'assurer la maintenance et la gestion des installations de production d'électricité. La JICA souhaite contribuer au développement de l'infrastructure électrique et s'appuyer dans ce cadre sur les possibilités de partenariat avec des institutions financières d'aide au développement, comme la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC), la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement (BAsD) ou la Banque africaine de développement (BAD).

Dans le contexte de réforme du secteur énergétique à l'échelon mondial ces dernières années, le rôle des gouvernements des pays en développement a été redéfini : ceux-ci se préoccupent en effet désormais d'élaborer des politiques garantissant un approvisionnement énergétique régulier grâce au secteur privé. Dans ce cadre, la JICA se mobilise depuis les années 1990 en faveur du développement des capacités dans le secteur de l'énergie et de l'électricité. Concrètement, elle a poursuivi les actions suivantes : (1) soutien à l'élaboration de politiques, notamment de plans de développement du réseau électrique garantissant un approvisionnement énergétique régulier à long terme (Philippines, Indonésie, Vietnam) ; (2) aide à la conclusion d'accords institutionnels sur la mise en place de normes techniques en matière d'énergie (Cambodge, Laos, Vietnam) ; (3) soutien pour une meilleure conduite des affaires par les fournisseurs d'énergie (Bangladesh) ; et (4) aide à la formation des ingénieurs électriciens sur le terrain (Cambodge, Vietnam, Jordanie).

Dans les efforts consentis pour contribuer à l'électrification



Formation à la maintenance et à la gestion de panneaux photovoltaïques sur le lieu de leur installation (projet visant à pérenniser l'exploitation des énergies renouvelables dans le cadre de l'électrification des villages, Philippines)

des zones rurales, il importe d'intégrer le principe de sécurité humaine et de ne pas oublier que les véritables bénéficiaires de ces efforts sont les résidents locaux des zones non desservies. Les bénéfices que représente le développement des capacités du réseau électrique pour les organisations publiques des pays en développement sont par ailleurs loin d'être négligeables. Dans des pays comme le Malawi, la Zambie et le Ghana, l'électrification des pôles de croissance ruraux a non seulement permis d'améliorer les services médicaux et éducatifs, mais aussi de stimuler les industries locales et de contribuer ainsi à réduire la pauvreté. L'électrification rurale joue un rôle extrêmement important dans la réduction des disparités entre zones urbaines et rurales. Les besoins d'aide dans ce domaine sont immenses.

Face à divers problèmes en matière d'énergie, notamment la sécurité d'approvisionnement et les problèmes environnementaux de portée mondiale qui ont retenu l'attention récemment, l'Agence a décidé, au Vietnam et aux Philippines, de contribuer à l'élaboration d'un plan énergétique intégré, qui doit servir de base à l'élaboration d'une politique future.

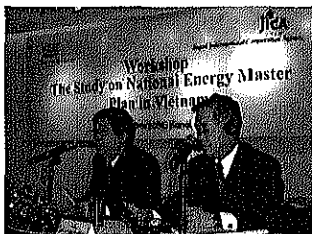
La JICA souhaite en outre renforcer le principe des démarches par pays et par problème, ainsi que l'approche-programme. Elle prévoit, en coordination avec les autres donateurs, d'élaborer et de mettre en œuvre des projets adaptés, conformes à ses Lignes directrices relatives aux considérations environnementales et sociales.

## Ressources et économies d'énergie

Les efforts de coopération dans les domaines de la

## Étude sur la mise en place d'un plan énergétique national au Vietnam — ÉTUDE DE CAS

S'appuyant sur la politique du « Doi Moi » (voie de la réforme vers la libéralisation économique dans le cadre du système socialiste), le Vietnam a bien avancé dans la transition vers une économie de marché. L'économie vietnamienne connaît une vague de croissance rapide et la consommation d'énergie augmente en moyenne d'environ 7 % par an. Jusqu'ici, la demande énergétique a été satisfaite par la production intérieure (charbon, pétrole, gaz naturel, énergie hydraulique). Toutefois, si l'on veut répondre à l'accroissement de la demande et promouvoir un développement harmonieux à l'avenir, il est nécessaire d'optimiser le rapport entre fourniture et demande d'énergie



Premier atelier organisé dans le cadre de l'étude

selon une approche globale. Dans ce cadre, le Vietnam prépare l'élaboration de son premier plan énergétique national (PEN), avec les points forts suivants : (1) développement rationnel de la production énergétique dans le pays, (2) fourniture énergétique de grande

qualité et à bas coût, (3) garantie de l'approvisionnement énergétique, (4) création d'un marché de l'énergie, (5) promotion des investissements du secteur privé pour développer le secteur de l'énergie, (6) exploitation des énergies renouvelables, (7) réflexions pour une stratégie écosocialiste, etc. L'étude a pour objectif de contribuer à l'élaboration d'un PEN pour le Vietnam d'ici 2025. Ce plan a deux objectifs : tirer le meilleur parti de la production nationale d'énergie primaire et garantir un approvisionnement énergétique régulier au Vietnam par la prise en compte de divers aspects : fourniture régulière en énergie, sécurité d'approvisionnement, exportations et importations d'énergie, économies d'énergie et considérations environnementales.

La JICA met actuellement en place les outils sur lesquels le plan doit se fonder, à savoir une base de données, un modèle prévisionnel de la demande et un modèle d'optimisation de l'offre et de la demande. Elle analyse les perspectives futures et les options politiques sous divers aspects, apporte son soutien à l'élaboration d'une feuille de route et d'un plan d'action pour résoudre les principales questions et s'emploie à renforcer les capacités en matière de planification et d'élaboration des politiques chez les homologues vietnamiens du ministère du Commerce et de l'Industrie et de l'Institut de l'énergie.



préservation des richesses minérales et des économies d'énergie sont axés sur les activités menées dans le cadre des trois secteurs que sont l'exploitation minière, les énergies renouvelables (notamment les nouvelles énergies, telles que le solaire et le géothermique) et les économies d'énergie :

### 1) Exploitation minière et recyclage

Pour garantir l'exploitation durable des richesses minérales et des ressources énergétiques dans les pays en développement, la JICA contribue au renforcement des institutions, à la valorisation des ressources humaines et à la modernisation des techniques. Ainsi, des études destinées au développement de l'information et à l'amélioration des systèmes juridiques ont été réalisées au Laos, en Zambie et en Serbie, en vue de promouvoir les investissements dans le secteur minier. Dans le domaine des ressources énergétiques, la JICA a lancé une étude de développement visant à lutter contre la pollution liée à l'exploitation du pétrole dans la mer Caspienne, au Kazakhstan. Dans les pays asiatiques en plein essor économique, la quantité de ressources consommées augmente rapidement. Aussi la JICA a-t-elle démarré une action de coopération visant à promouvoir l'instauration d'une société économe en ressources et qui

privilégie le recyclage en favorisant l'approche des 3R (réduction, réutilisation et recyclage).

### 2) Énergies renouvelables

Dans ce domaine, la JICA a mené diverses actions, afin de promouvoir le recours à ce type d'énergies, de protéger l'environnement mondial et d'assurer l'électrification des zones rurales isolées de manière indépendante. Au rang des projets récemment mis en œuvre figurent deux études de développement. La première doit permettre d'élaborer des plans directeurs pour l'électrification locale à partir de l'énergie solaire et de centrales hydroélectriques de petite taille au Pérou. La deuxième concerne l'exploitation de la géothermie en Indonésie.

### 3) Économies d'énergie

Dans ce domaine, la JICA a mis jusqu'ici en œuvre des actions de coopération en utilisant l'ensemble des connaissances et expériences du Japon dans un grand nombre de pays, que ce soit par le biais d'études de développement, de projets de coopération technique ou de programmes de formation. L'Agence entreprend actuellement des projets visant à promouvoir et étendre les économies d'énergie en Pologne.

## Sur le Terrain Serbie

### Étude du plan directeur pour la promotion de l'industrie minière

#### Actions en faveur d'un développement économique durable et de la protection de l'environnement

Pays situé au centre de la péninsule des Balkans, la Serbie possède plusieurs gîtes minéraux abondants. Durant l'ère socialiste en ex-Yougoslavie, la production minière était tellement développée que ce pays était le premier producteur de métaux de base (métaux non-ferreux utilisés en grandes quantités, comme le cuivre et le zinc) en Europe. Cependant, la production a considérablement chuté suite à la guerre civile qui a éclaté dans les années 1990 au sein de l'ex-Yougoslavie et aux effets provoqués par les restrictions économiques occasionnées.

Néanmoins, même dans la difficile situation économique actuelle, la valeur des exportations de produits miniers (métaux non-ferreux principalement) représente 17 % de la valeur des exportations de toutes les industries de Serbie (2004) et l'activité minière reste la principale industrie du pays. C'est pourquoi le gouvernement envisage la remise en état et la promotion de cette industrie comme un moyen efficace d'acquérir des devises étrangères et la considère comme un fondement important de la reconstruction économique.

#### Première étude de développement en Serbie

C'est pour répondre à cette situation que la JICA conduit l'étude citée plus haut, l'objectif étant d'établir un calendrier des actions à accomplir pour promouvoir durablement l'industrie minière.

Les domaines prioritaires de l'aide en Serbie sont le développement économique et la protection de l'environnement. Et cette étude de développement est une contribution des plus appréciables, dans le sens où elle couvre les deux domaines.

Le plan directeur devrait comprendre quatre points : politique de reconstruction pour le secteur minier, stratégie de modernisation et de gestion des installations minières, stratégie d'investissement dans le secteur minier, et enfin, protection de l'environnement et mesures de lutte contre la pollution causées par l'exploitation minière. Si les trois premiers points concernent le développement économique, le dernier a trait à la protection de l'environnement. Le savoir-faire et l'expérience du Japon, qui possédait jadis de nombreuses mines, peuvent être des plus utiles dans ce contexte.

#### Les moyens d'attirer effectivement les investissements

De nombreux agents du gouvernement serbe intervenant dans cette étude ont une certaine expérience liée à leur participation à des programmes de formation de la JICA au Japon. En plus de connaître l'activité minière au Japon, ils comprennent aussi parfaitement la manière de penser et de travailler des Japonais. Ceci

contribue à une mise en œuvre harmonieuse de l'étude, car il existe une profonde relation de confiance dès le début du projet.

Parallèlement à l'étude, des informations sont diffusées à l'échelon international par voie de brochures et de plaquettes. Au stade final du projet, des manifestations permettant de trouver effectivement des investisseurs sont prévues, avec notamment la tenue de séminaires internationaux à Londres et au Canada, ainsi que la présentation au Japon des résultats du projet, lors d'un séminaire sur la promotion des investissements.

Une fois l'étude terminée, il est prévu que la Serbie assure par elle-même la promotion de l'exploration et de l'exploitation, en s'appuyant sur le plan directeur qui aura été élaboré.

(Bureau de la JICA dans les Balkans)

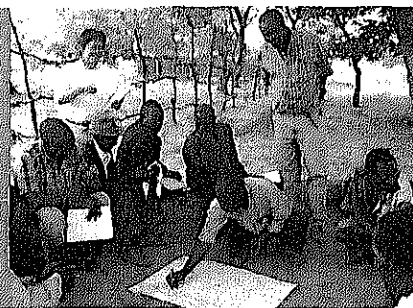


Activités d'étude sur le site de la mine de cuivre de la société d'État RTB Bor, en Serbie

## Chapitre 2 Modalités de la coopération

# Projets de coopération technique

Une coopération sur mesure répondant aux besoins individuels



Villageois et vulgarisateur agricole travaillant de concert à la formulation d'un plan d'amélioration (projet de développement villageois participatif dans des régions reculées de Zambie).

## Présentation générale des projets de coopération technique

Les pays en développement doivent surmonter divers problèmes pour parvenir à un développement durable et autonome : valorisation des ressources humaines, instauration d'un cadre juridique favorable à la croissance économique, réduction de la pauvreté, protection de l'environnement et reconstruction post-conflictuelle. Les problèmes sont devenus plus diversifiés et plus complexes. Afin de leur apporter une réponse rapide et précise, la JICA doit planifier et mettre en œuvre une coopération technique efficace et parfaitement adaptée à la situation et aux difficultés de chaque pays. Dans ce cadre, l'Agence intervient suivant deux axes : elle réalise des études servant à élaborer des plans de développement et met en œuvre des projets de coopération technique pour aider les pays en développement à atteindre leurs objectifs dans ce domaine.

Les projets de coopération technique sont réalisés sur une période déterminée afin d'atteindre les objectifs fixés pour résoudre les problèmes des pays en développement. Ces projets sont combinés à diverses modalités de coopération (instruments d'aide), dont l'envoi d'experts, la formation au Japon de ressources humaines de pays en développement et la fourniture de l'équipement nécessaire. Pour couvrir de manière efficace et rationnelle le large éventail de besoins des pays en développement, les projets de coopération sont conçus conjointement avec le

pays partenaire pour prendre en compte chaque problème particulier, avant d'être mis en œuvre.

Les études de développement sont destinées à l'élaboration de plans pour les projets publics de développement à moyen et long terme contribuant à l'essor socioéconomique des pays concernés. Elles servent également à formuler les plans des programmes de développement prioritaires. La réalisation de ces études, permet aussi de transférer des méthodes de planification et d'enquête ainsi que des compétences analytiques aux homologues des pays partenaires.

Les rapports élaborés dans le cadre de ces études fournissent aux gouvernements partenaires les données pour évaluer leurs politiques de développement socioéconomique. Ils constituent par ailleurs une source d'informations pour les organisations internationales et les pays donateurs qui envisagent d'apporter une aide financière et une coopération technique.

Dans de nombreux cas, les projets proposés dans ces rapports sont réalisés avec l'aide financière du Japon, notamment des prêts en yens ou une coopération financière non remboursable. Les compétences transmises grâce aux études sont également exploitées par les pays partenaires pour les projets réalisés sur leurs fonds propres ou pour la réalisation d'autres études.

## Mise en œuvre de projets efficaces

Afin de répondre à des besoins d'aide toujours plus divers, l'Agence met en œuvre une coopération adaptée aux besoins spécifiques d'une région ou d'un pays. Concrètement, la coopération technique de la JICA comprend l'appui à la formulation de politiques, l'aide à la bonne gouvernance —notamment la mise en place de systèmes juridiques—, la protection de l'environnement mondial, le développement de l'infrastructure et le développement communautaire. De plus, la coopération technique est combinée activement à l'aide financière — sous forme de dons et de prêts en yens — afin de créer des synergies.

La coopération technique est exécutée conjointement par le Japon et le pays partenaire. Il appartient cependant au gouvernement bénéficiaire de s'engager dans une démarche d'appropriation. Ce processus requiert l'implication et la participation du pays partenaire (gouvernement, administrations locales, ONG, citoyens, etc.) en vue de s'approprier le projet.

En matière de gestion de projets, il importe de concevoir des plans qui maximisent les effets du projet. La JICA s'emploie à renforcer les études préliminaires pour améliorer la qualité des

plans de coopération technique.

Après achèvement de la coopération, le pays partenaire est appelé à poursuivre seul le projet. De ce fait, les capacités financières de l'organisme d'exécution dans le pays bénéficiaire ainsi que les perspectives d'un transfert technologique et institutionnel durable sont analysées avant de déterminer la taille du projet et ses plans de mise en œuvre.

La notion de « développement des capacités » dans les pays concernés fait l'objet d'une attention toute particulière. Pour qu'un projet se poursuive une fois que la JICA a achevé sa coopération, il convient d'améliorer et de renforcer les capacités des homologues — individus et organismes —, voire de l'ensemble de la société si nécessaire, qui constituent des acteurs clés du projet dans les pays en développement.

La JICA encourage en outre activement le recours aux ressources humaines du secteur privé et sous-traite la mise en œuvre des projets à des entreprises. Mettant à profit l'expérience et le savoir-faire du secteur privé, elle contribue ainsi à la réalisation de projets de qualité, axés sur les résultats et couvrant un plus large éventail de domaines.

# Programme de formation au Japon

Exploiter l'expérience et les connaissances du Japon pour le développement des pays pauvres



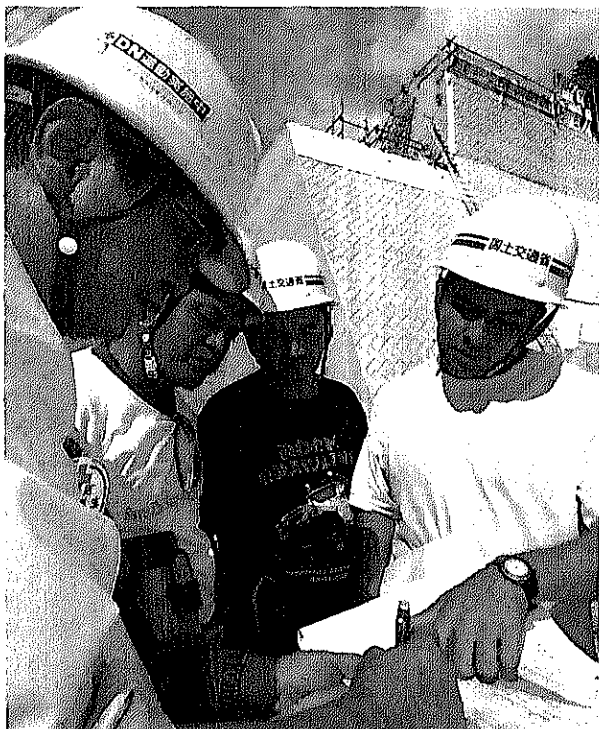
Des participants à une formation visitent la pouponnière d'un service de gynécologie-obstétrique (développement et promotion du guide de santé maternelle et infantile (SM) en Palestine, JICA Tokyo). (Photographie de Kenjiro Imamura)

## Présentation générale du programme de formation au Japon

### Des participants engagés dans la construction de leur pays

Le programme d'accueil de participants à une formation technique s'adresse à des administrateurs, techniciens et chercheurs qui jouent un rôle de premier plan dans les secteurs clé du développement de leur pays ou de leur région. Il est organisé en collaboration avec le gouvernement central, les administrations locales, les universités, le secteur privé, etc., au Japon, et vise à transmettre les connaissances et les technologies requises par les pays concernés, afin de les aider à trouver la solution à leurs propres problèmes. Ce programme constitue la composante essentielle des actions de coopération technique de la JICA.

Le programme continue de se développer depuis sa création, en 1954. Le contenu des formations proposées par la JICA porte sur les secteurs essentiels du développement, comme l'administration, les travaux publics, l'agriculture, la pêche et la foresterie, l'éducation, la santé et les soins médicaux, les mines et l'industrie, mais aussi sur les enjeux de portée mondiale, tels que l'environnement et le VIH/sida, et sur des questions émergentes comme le soutien à la démocratisation et à la transition vers une économie de marché.



Des participants à une formation visitent une digue de protection contre les coulées de boue à Kobe (volcanologie et mesures globales de prévention liées aux sédiments, JICA Tokyo). (Photographie de Kenjiro Imamura)

La JICA a accueilli au Japon environ 200 000 participants à ce programme depuis sa création. Au cours de l'exercice 2006, 8 239 personnes en ont bénéficié. Les anciens participants sont aujourd'hui des personnes influentes sur le plan national, des chercheurs et des administrateurs de haut niveau ou encore des dirigeants de collectivités agricoles éloignées de la capitale, et ils contribuent ainsi de différentes manières à la construction de leur pays.

### Transition vers une formation spécifique par problème

La moitié environ des formations au Japon sont des stages en groupe. Exploitant l'expérience et le savoir japonais, ils s'adressent à un ensemble déterminé de pays en développement. Toutefois, la formation ne se limite pas à la simple présentation de la technologie et de l'expérience japonaises, elle propose aussi des solutions aux problèmes spécifiques des pays en développement. La JICA s'efforce par conséquent d'améliorer de nombreux aspects de ses formations pour en accroître la qualité et la valeur ajoutée.

L'Agence a ainsi introduit le concept de plan d'action, dans le cadre duquel il est demandé aux participants de concevoir, avant leur départ du Japon, le plan d'action qu'ils projettent de réaliser au retour dans leurs pays respectifs. Selon leur importance et leur degré de faisabilité, les plans bénéficient d'un suivi adapté sous forme d'activités de soutien de la JICA.

### Accueil d'étudiants étrangers

Parallèlement aux stages existants, la JICA a lancé durant l'exercice 1999 un nouveau système de formation de longue durée pour des étudiants étrangers désireux de préparer une maîtrise ou un doctorat dans des universités japonaises, afin d'acquérir des connaissances et des compétences plus pointues. Les jeunes administrateurs, chercheurs et gestionnaires appelés à jouer un rôle moteur dans le développement de leurs pays peuvent participer s'ils sont recommandés par leurs gouvernements. Au cours de l'exercice 2006, quelque 87 personnes ont pris part à ce programme.

Créé au cours de l'exercice 2000, le programme de bourses pour les émigrés japonais et leurs descendants en Amérique latine a pour ambition de former les ressources humaines qui contribueront au développement des futures communautés d'émigrés japonais et à celui des pays dans lesquels elles vivent, et à maintenir des liens entre leurs pays et le Japon.

En outre, le programme de bourses d'études — aide financière non remboursable — pour le développement des ressources humaines, dont la JICA (via le ministre des Affaires étrangères) facilite l'exécution, a débuté au cours de l'exercice 2000. Ce programme, qui concerne actuellement 10 pays, a permis à 273 jeunes administrateurs et entrepreneurs remplissant les conditions d'attribution de venir étudier au Japon durant l'exercice 2006.



# Coopération financière non remboursable

Aide financière pour l'amélioration de l'infrastructure sociale et du cadre de vie



Puits profond fournissant de l'eau aux quelque 1 200 habitants d'un village (projet d'approvisionnement en eau de Kayes, Segou et Mopti, au Mali)

## Programme et actions de la JICA

La coopération financière non remboursable est un programme au titre duquel le gouvernement japonais accorde des fonds d'aide publique au développement (APD) sans obligation de remboursement (dons) aux gouvernements des pays en développement. L'objectif est de soutenir les efforts d'auto-assistance du pays bénéficiaire via la mise en œuvre d'un projet.

Dans ce cadre, les activités de la JICA se répartissent entre trois grandes catégories : (1) les études préliminaires destinées à vérifier le contenu, l'échelle et le coût estimatif de la demande d'aide financière non remboursable ; (2) les activités de facilitation relatives au contrôle et aux mesures diverses garantissant la mise en œuvre adéquate du projet après l'échange de notes (accord intergouvernemental) ; et (3) les activités de suivi visant à prolonger ou à renforcer les effets du projet.

Récemment, le volume et l'efficacité des efforts de coopération ont augmenté en raison des effets combinés de l'aide matérielle — construction d'installations et fourniture d'équipements —, et de l'aide intellectuelle — conseil technique et développement des ressources humaines. Par exemple, en aidant la population locale à acquérir le savoir-faire nécessaire à l'entretien et à la gestion des équipements fournis à titre de don, la JICA contribue au développement des ressources humaines par l'envoi d'experts du Japon ou par la formation au Japon. Dans certains cas, l'aide financière non remboursable peut servir à construire les installations de formation et de recherche nécessaires à la coopération technique.

L'allocation des fonds à titre de dons est réalisée par le gouvernement du Japon via le ministère des Affaires étrangères (MAE).

## Cibles et procédures du programme

La procédure régissant la mise en œuvre des projets de la JICA est comme suit :

### 1. Demande

Une demande officielle d'aide financière (don) doit être adressée par le gouvernement du pays en développement à la mission diplomatique japonaise locale.

La demande doit remplir les critères suivants :

- Le développement économique et social doit avoir une haute priorité dans les plans de développement du pays demandeur.
- Le projet doit contribuer avant tout à la stabilité du régime démocratique et à l'amélioration du bien-être de la population.
- Il doit répondre à une forte demande de la population malgré une faible rentabilité.
- Le pays demandeur ne dispose pas de ressources suffisantes ou de la capacité d'emprunt nécessaire pour réaliser ce projet.
- Le système de gestion et le budget doivent assurer la mise en œuvre efficace du projet.
- Tout risque d'exploitation à des fins militaires de l'aide versée doit être exclu.

### 2. Étude

Dès que le ministère des Affaires étrangères (MAE) approuve l'envoi d'une étude préliminaire, la JICA conduit une mission, à laquelle sont associés des consultants indépendants, pour examiner le niveau d'intérêt public, les systèmes de gestion et d'exécution, et la coordination avec la coopération technique. L'étude porte sur des points élémentaires comme l'objectif, le contenu, l'impact, ainsi que l'échelle optimale et l'environnement de mise en œuvre de l'aide financière non remboursable. L'estimation des coûts s'effectue sur la base de cette étude.

### 3. Examen

Le ministère des Affaires étrangères examine le contenu de la coopération en s'appuyant sur le rapport d'étude du plan de base réalisé durant la mission et d'autres documents pertinents. Ultérieurement, le ministère des Affaires étrangères et le ministère des Finances se consultent pour déterminer le budget nécessaire. Après diverses formalités, la décision de réaliser ou non la coopération est prise par le Cabinet.

### 4. Mise en œuvre

Après approbation du Cabinet, le projet de coopération financière non remboursable est lancé avec l'échange de notes entre le Japon et le pays bénéficiaire ; cet accord intergouvernemental stipule l'objectif et le contenu de la coopération.

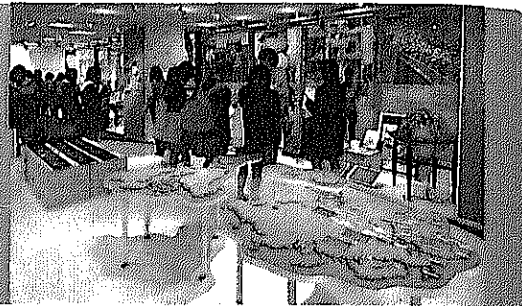
Durant la phase de mise en œuvre du projet, la JICA vérifie que la construction des installations et la fourniture des matériels et équipements se déroulent sans problème et sont conformes aux termes de l'accord de coopération. Tout au long des étapes allant de la conclusion des contrats à l'achèvement des travaux de construction et à la mise à disposition des matériels et équipements, la JICA joue un rôle de conseil et de communication auprès du gouvernement du pays bénéficiaire et des consultants japonais, et elle dirige la conduite des opérations sur le terrain.

### 5. Suivi

Après l'achèvement de la coopération, le gouvernement du pays bénéficiaire prend en charge l'entretien et la gestion du projet. Certains imprévus, comme une panne d'équipement ou un budget insuffisant, peuvent toutefois menacer la réalisation du projet. La JICA décide alors, au cas par cas, d'apporter une coopération ultérieure (fourniture de matériels et d'équipements, envoi d'une équipe de réparation, travaux d'urgence, etc.) de façon à pérenniser les effets de l'aide.

# Participation des citoyens japonais à la coopération internationale

Encourager la participation des citoyens au niveau des antennes de la JICA



Dans le cadre d'une sortie éducative, des élèves visitent la salle d'exposition de la JICA Global Plaza. (Photographie de Hideo Hanamura)

## Programmes de coopération participative des citoyens

La JICA met en œuvre divers programmes destinés à développer l'intérêt des citoyens pour la coopération internationale, à leur faire comprendre pourquoi elle est nécessaire et à les inciter à y participer.

### Collaboration avec diverses ressources régionales

La JICA organise des séminaires publics, déploie des programmes destinés à soutenir l'éducation au développement et met en œuvre son programme de partenariat dans le cadre de l'aide publique au développement (APD), etc.

Via des séminaires publics, la JICA permet à qui le souhaite de venir écouter les acteurs de la coopération internationale raconter leurs expériences. Les programmes d'appui à l'éducation au développement permettent aux intervenants de partager des informations sur la situation des différents pays en développement et les relations que ces derniers entretiennent avec le Japon, et aux citoyens d'avoir une idée des activités qu'ils peuvent entreprendre dans le cadre du volontariat. L'Agence organise également des conférences sur la coopération internationale, des concours de rédaction pour les lycéens et collégiens, et des voyages d'étude sur l'éducation au développement pour les enseignants. Dans le cadre du programme de partenariat de la JICA, des activités de coopération proposées par les citoyens et bénéficiant directement aux communautés locales de pays en développement sont menées dans le cadre de projets conjoints.

Ces programmes sont mis en œuvre par les antennes de la JICA au Japon, en collaboration avec divers individus et organisations régionales : ONG, administrations locales, organismes de caractère éducatif, volontaires de la JICA et experts. Les coordinateurs pour la coopération internationale, envoyés par la JICA dans des associations d'échanges internationaux de l'ensemble des préfectures du Japon, assurent la coordination avec les acteurs locaux intéressés par la coopération internationale.

### La JICA Global Plaza mise à profit par les citoyens

La JICA Global Plaza, qui a ouvert ses portes en avril 2006 dans le quartier de Hiroo, à Tokyo, est conçue comme une plateforme de coopération participative des citoyens. Elle se veut un lieu d'interactions pour les individus impliqués dans la coopération internationale.

Dans la salle d'exposition, les visiteurs peuvent se familiariser avec la situation et les modes de vie des pays en développement par le biais de films, de jeux et d'expériences ; des expositions sur le thème de la sécurité humaine, de l'environnement, de l'Afrique, de la prévention de la désertification et de l'éducation sont présentées conjointement avec des ONG, des médias, des organismes de caractère éducatif, etc. La zone d'échanges est à

la disposition d'organisations — ONG ou autres —, qui mènent des activités de coopération internationale ; elle leur permet de transmettre des informations au public. Durant l'exercice 2006, la JICA Global Plaza a accueilli 43 000 visiteurs, ce qui montre que le public s'est réellement approprié ce lieu qui lui est destiné. Les ONG établies en dehors de la région du Kanto y organisent des sessions pour rendre compte de leurs activités, et les ONG locales utilisent de plus en plus la JICA Global Plaza pour communiquer des informations aux citoyens japonais.

### Programme de partenariat de la JICA

Ce programme est exécuté conjointement par la JICA et des partenaires au Japon — ONG, universités, administrations locales, ou entreprises publiques — à partir de propositions que ces derniers ont soumises en ayant pour objectif de participer à la coopération internationale. Par le biais de projets conjoints, ce programme vise à mettre en œuvre des activités de coopération proposées par les citoyens et bénéficiant directement aux communautés locales de pays en développement.

Si les projets peuvent être de trois types différents, ceux qui se concrétisent sont des projets détaillés mis en œuvre au niveau local et contribuant directement à améliorer les conditions de vie et les revenus de la population des pays en développement. Les antennes de la JICA au Japon servent de points de contact et centralisent les idées d'activités en faveur de la coopération internationale dans les pays en développement. La JICA et ses partenaires élaborent et mettent en œuvre de concert les projets incarnant les idées proposées.

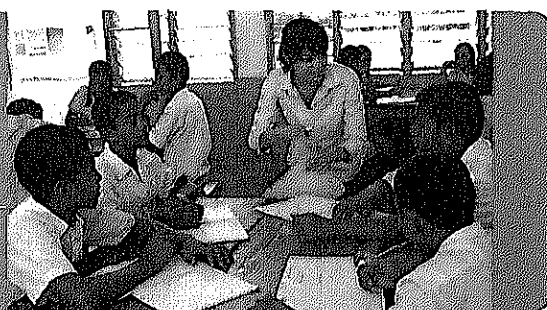
### Programme d'invitation de jeunes adultes

Dans le cadre de ce programme, de jeunes adultes issus de pays en développement sont invités au Japon pour étudier dans leur domaine de spécialisation et rencontrer des Japonais. Au cours de l'exercice 2006, 47 préfectures ont accueilli 1 666 jeunes adultes venus de 103 pays. Les résidents japonais des régions concernées ont ainsi l'occasion de devenir des acteurs de la coopération et des échanges internationaux, et les visites d'établissements scolaires effectuées par les jeunes adultes contribuent à promouvoir l'éducation en faveur de la compréhension internationale. Avant les visites, par exemple, les élèves de ces écoles apprennent à connaître le pays des participants ; les visites sont ensuite l'occasion pour les uns et les autres de chanter des chansons de leurs pays respectifs, par exemple.

Le programme d'invitation de jeunes adultes a été refondu lors de l'exercice 2007 ; il s'intitule désormais « Programme de formation des jeunes dirigeants ». Il sera mis en œuvre en tant que programme de formation, privilégiant l'acquisition de connaissances dans des domaines de spécialisation.

# Programme des volontaires japonais

Des pays bénéficiaires très attachés à la participation du public à la coopération internationale



JOCV expliquant à des élèves comment fabriquer un instrument de musique (Tonga)

## Présentation générale du programme des volontaires japonais

Les pays bénéficiaires attachent une grande importance au programme des volontaires japonais proposé par la JICA, car il intervient au plus près de la population locale et lui profite directement. Parallèlement, malgré un contexte de forte rigueur budgétaire de l'APD, ce programme suscite une attente et un intérêt accrus parmi la population japonaise comme élément moteur de la participation du public à la coopération internationale.

### Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV)

Le programme des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) encourage la mobilisation de jeunes adultes déterminés à contribuer au développement économique et social des pays en développement demandeurs. Les JOCV sont en principe affectés pour deux ans dans des pays en développement, où ils participent à des activités de coopération tout en vivant et en travaillant avec la population locale. La coopération est assurée dans huit domaines : l'agriculture, la pêche et la foresterie, la fabrication, la maintenance et l'exploitation, l'architecture et le génie civil, la santé et l'aide sociale, l'éducation et les services d'information, le sport et, enfin, la planification et l'administration. Au total, 195 métiers sont concernés. Depuis la création du programme en 1965, 29 889 volontaires ont été détachés à l'étranger (1 529 pour l'exercice 2006).

### Volontaires seniors

Le programme des volontaires seniors cible un public âgé de 40 à 69 ans, ayant une forte motivation pour participer aux activités de coopération dans les pays en développement. Les volontaires recrutés doivent disposer de vastes compétences et

d'une riche expérience professionnelle. Ils sont ensuite détachés en fonction des demandes des pays en développement. Ce programme peut être défini comme une version « senior » du programme des JOCV.

La coopération porte sur les huit domaines cités dans le programme des JOCV. Le nombre de volontaires envoyés en mission a augmenté : de 87 durant l'exercice 1999, ce nombre est passé à 345 pour l'exercice 2006. Au total, 3 030 volontaires ont été affectés dans 57 pays depuis la création de ce programme.

Nombre de baby-boomers ont atteint l'âge de la retraite en 2007. Pour répondre au plan de soutien global « Nouveau défi » lancé par le gouvernement japonais, qui met l'accent sur la valorisation des effectifs mis à la retraite par les entreprises, la JICA a étudié des demandes d'envoi en mission et recruté des volontaires seniors ; elle offre ainsi aux baby boomers l'opportunité de mettre à profit les compétences et l'expérience qu'ils ont acquises au fil de leur vie professionnelle.

### Jeunes volontaires japonais pour le développement à l'étranger et volontaires seniors auprès des communautés japonaises à l'étranger

Les jeunes volontaires japonais pour le développement à l'étranger et les volontaires seniors auprès des communautés japonaises à l'étranger ont pour mission de contribuer au développement des communautés d'émigrés japonais en Amérique latine. L'envoi de volontaires fait suite à une demande des communautés. Depuis le démarrage de ces deux programmes en 1985, 909 jeunes volontaires et 319 volontaires seniors auprès des communautés japonaises à l'étranger ont été affectés dans 10 pays au total.

## Du recrutement au départ en mission

### Recrutement et sélection

Le recrutement des volontaires a lieu deux fois par an, au printemps et à l'automne (une seule fois par an, à l'automne, pour les volontaires auprès des communautés japonaises à l'étranger). La JICA diffuse les informations relatives aux demandes des pays en développement sur son site web, et elle organise plus de 500 sessions d'information et de recrutement chaque année dans tout le Japon. La sélection est axée sur les compétences, l'état de santé et la maîtrise d'une langue étrangère. Elle s'effectue sur examen du dossier et sur entretien. Durant l'exercice 2006, 12 348 personnes ont participé aux sessions d'information et de recrutement des JOCV ; 1 325 des 5 857 postulants ont été retenus. Quant aux volontaires seniors, 6 541 ont participé aux sessions, 1 204 ont postulé et 326 ont été acceptés.

### Stages avant affectation

Les candidats retenus reçoivent une formation avant d'être

affectés à l'étranger. La durée de cette formation est de 70 jours pour les JOCV et les jeunes volontaires japonais pour le développement à l'étranger et de 30 jours pour les volontaires seniors des deux catégories. Depuis l'exercice 2007, JOCV et volontaires seniors suivent une formation conjointe d'une durée de 65 jours pour plus d'efficacité. Lors de l'exercice 2006 — avant la mise en place de la formation conjointe —, la formation des jeunes volontaires japonais pour le développement à l'étranger et des volontaires seniors auprès des communautés japonaises à l'étranger comportait un volet commun.

L'apprentissage des langues étrangères est au cœur des programmes de formation. D'autres modules portent sur les principes fondamentaux de la coopération internationale, la compréhension des différences interculturelles, l'histoire et la culture du pays bénéficiaire, l'hygiène et la santé, et la gestion de la sécurité.

# Valorisation des ressources humaines et développement d'un vivier de compétences

Former des spécialistes de haut niveau pour l'aide japonaise



Échange entre la population malawite et des participants à une formation destinée à renforcer les compétences de futurs experts de la JICA (lutte contre le VIH/sida)

## Aperçu du programme de valorisation des ressources humaines et de développement d'un vivier de compétences

Les nouveaux enjeux de la coopération internationale requièrent une expertise capable d'apporter les solutions adéquates à des besoins d'aide diversifiés et évolutifs. Dans ce contexte, la JICA s'emploie à étendre les contours de son expertise internationale par le biais d'un programme de valorisation des ressources humaines et de développement d'un vivier de compétences.

L'Agence a notamment mis en place le site web « PARTNER » qui publie des informations très complètes sur les débouchés et carrières de la coopération internationale. Ce site met en contact les postulants et les organisations et associations d'aide internationale qui recherchent du personnel de coopération. Outre son rôle de plate-forme de contact, le site PARTNER propose aux personnes qui souhaitent travailler dans la coopération internationale de s'inscrire. La JICA organise des séminaires sur les « ressources humaines de la coopération internationale » — les spécialistes de haut niveau de la JICA — à travers tout le Japon. En outre, le recrutement de conseillers seniors et de conseillers spéciaux assure un vivier de spécialistes de haut niveau pour la coopération internationale.

Parallèlement, pour répondre à la diversification et à l'évolution des besoins d'aide, l'Agence organise des formations

destinées à renforcer les compétences des futurs experts de la JICA, ainsi que des stages en groupe avant affectation. L'objectif est de développer des ressources humaines ayant la capacité de faire face à des problèmes de développement spécifiques. Soucieuse de former les ressources humaines de demain, la JICA a mis en place un programme d'experts associés, des formations de longue durée au Japon et à l'étranger, et un programme de formation individuelle pour ses futurs experts, etc. Elle met également en œuvre un programme de stage dans ses bureaux au Japon ou à l'étranger pour des étudiants japonais.

Les participants à ces programmes de formation sont ensuite envoyés en mission dans les pays en développement en tant qu'experts de la JICA, et ils jouent un rôle actif auprès d'organisations internationales, d'organismes d'aide au développement et d'ONG. Durant l'exercice 2006, quelque 3 900 personnes ont été envoyées comme experts dans des pays en développement. Plus de 60 % de ces experts venaient du secteur privé — recrutement externe et annonces diffusées sur le site web de la JICA —, en très nette augmentation (plus de 10 %) par rapport à l'exercice 2003, année où l'Agence s'est muée en une institution administrative indépendante.

## Principales activités

### Développer un vivier de compétences

#### De nombreuses initiatives

##### a. PARTNER, site web très complet sur les débouchés et carrières de la coopération internationale

Au cours de l'exercice 2006, 288 associations se sont inscrites, et 1 934 petites annonces et 592 descriptifs de formations et de séminaires ont été publiés sur le site PARTNER, à l'intention des personnes souhaitant travailler dans la coopération internationale. Parmi les 8 492 postulants inscrits sur le site, environ 40 % ont communiqué leur profil, source d'informations utiles sur leur expérience et leur parcours professionnel. Via son site d'information sur le recrutement externe, la JICA a mis en place un système de diffusion de données lui permettant de développer un vivier de ressources humaines compétentes.

Un service d'orientation professionnelle par courriel est également disponible pour ceux qui souhaitent participer à la coopération internationale. De plus, en août 2006, une « Journée d'orientation professionnelle » a été instaurée : une fois par mois, des entretiens ont lieu avec des postulants inscrits sur le site PARTNER. Lors de l'exercice 2006, 208 entretiens et études de profils par courriel ont eu lieu.

##### b. Séminaires pour les spécialistes de haut niveau de la JICA

Durant l'exercice 2006, des séminaires destinés aux personnes souhaitant prendre part aux programmes de la JICA ont été

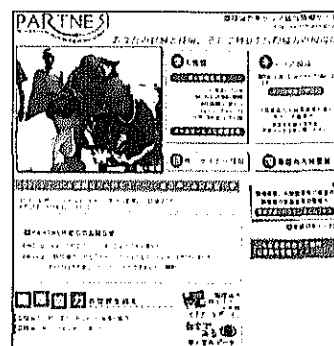
organisés à Tokyo, Kobe et Kyushu. Ces séminaires permettent de présenter les orientations des programmes de la JICA, les modalités de recrutement et d'emploi de ressources humaines du secteur privé, et les besoins en personnel.

### Conseillers seniors et spécialistes sous contrat temporaire

#### a. Conseillers seniors

Lancé en 1983, ce système recourt à des spécialistes de haut niveau engagés dans l'ensemble des programmes de la JICA. Les conseillers seniors jouent un rôle essentiel dans la coopération internationale. Recrutés par la voie externe, ils ont pour mission de promouvoir la mise en œuvre efficace et efficiente des programmes de coopération internationale et d'améliorer la qualité de ces programmes. Au cours de l'exercice 2006, 104 conseillers seniors ont été recrutés (dont 20 nouveaux et 84 figurant dans le fichier permanent).

Les conseillers seniors participent à des projets relevant de divers secteurs et concernant divers enjeux, essentiellement en tant



Page d'accueil du site PARTNER

qu'experts de la JICA à l'étranger. Au Japon, ils interviennent comme conseillers pour des problèmes spécifiques, participent à divers groupes d'étude, commissions et formations visant à développer les ressources humaines de la coopération internationale ; il donnent aussi des conférences dans le cadre de formations destinées à des stagiaires étrangers. Ainsi, à différents niveaux et sur différents sites de la coopération internationale à travers le monde, les conseillers seniors contribuent à la qualité des programmes de coopération de la JICA.

#### b. Conseillers spéciaux

La JICA a mis en place un système de contrat temporaire pour garantir la disponibilité de spécialistes dans les domaines où il est difficile de recruter des experts. Dans le cadre de ce système, la JICA confie certaines de ses activités au Japon pour une durée d'un an maximum à des personnes souhaitant travailler comme experts,



Un conseiller senior discute joyeusement avec des villageoises durant une étude de développement sur le développement agricole et rural durable dans le cadre du programme de réduction de la pauvreté dans la zone centrale aride. (Myanmar)

après l'achèvement d'une mission en tant que spécialistes sous contrat temporaire. Au cours de l'exercice 2006, la JICA a fait appel à 18 conseillers spéciaux (10 nouveaux venus et 8 figurant dans le fichier permanent).

### Former des ressources humaines Investir dans l'avenir

#### a. Programme d'experts associés

Ce programme s'adresse à de jeunes adultes japonais ayant acquis une expérience de terrain dans un pays en développement, comme les volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV), et à de jeunes experts associés (JEA) en poste dans des organisations internationales, désireux de poursuivre leur parcours professionnel dans le domaine de la coopération internationale. Cette formation leur offre l'opportunité de travailler pour la JICA au Japon et à l'étranger afin d'acquérir des connaissances pratiques. Sa durée est de trois ans maximum, en cumulant l'expérience au Japon et à l'étranger. Au cours de l'exercice 2006, 136 personnes (dont 30 nouveaux venus) en ont bénéficié.

#### b. Formation de longue durée au Japon et à l'étranger

Cette formation, qui s'adresse à des spécialistes souhaitant travailler ultérieurement comme experts, est dispensée dans des établissements d'enseignement supérieur au Japon et à l'étranger ; elle vise à améliorer les connaissances et les compétences de ces futurs experts dans leurs spécialités respectives (durée maximale : deux ans). Pour la formation de longue durée au Japon, ils ont le choix entre le programme de cours réalisé conjointement par l'Institut national des hautes études politiques (GRIPS) et la Fondation pour les études supérieures en développement international (FASID), et un autre programme qui se prépare dans d'autres écoles d'enseignement supérieur au Japon. Au cours de l'exercice 2006, 16 personnes ont participé à cette formation au Japon et 22 à l'étranger.

#### c. Programme de formation individuelle pour les futurs experts de la JICA

Ce programme est réservé à des effectifs japonais bien préparés possédant une expérience du terrain de plus de cinq ans acquise dans des pays en développement, ainsi que des compétences techniques d'assez haut niveau. Pour pouvoir traiter des questions de développement toujours plus complexes, les participants peuvent suivre un programme personnalisé d'une durée maximale d'un an, dans des organismes d'aide et des établissements

d'enseignement au Japon et à l'étranger. Au cours de l'exercice 2006, 15 personnes ont participé à cette formation.

#### d. Programme de stage à la JICA

Il s'adresse à des étudiants japonais préparant un diplôme de coopération internationale et désireux de travailler sur le terrain. Ce stage pratique d'une durée maximale de six mois se déroule dans les bureaux de la JICA au Japon et à l'étranger. Au cours de l'exercice 2006, 49 étudiants y ont participé.

### Actualisation des compétences de ressources humaines facilement mobilisables

#### a. Stage en groupe avant affectation

Avant de partir en mission de longue durée à l'étranger, les experts suivent un stage destiné à actualiser leurs connaissances. Lors de ce stage, ils se familiarisent notamment avec les dernières tendances de l'aide et les moyens efficaces pour transférer des technologies ; des cours de langue sont également au programme. Douze stages de ce type ont eu lieu durant l'exercice 2006 ; 339 personnes (dont 45 conjoints) en ont bénéficié. De plus, 18 experts ont suivi une formation technique personnalisée destinée à compléter leurs connaissances spécifiques avant leur départ, et 122 ont poursuivi leur apprentissage de la langue sur place.

#### b. Formation destinée à renforcer les compétences des futurs experts de la JICA

Cette formation intensive s'adresse à des spécialistes confirmés maîtrisant la langue étrangère concernée et se trouvant dans l'attente d'une future affectation en tant qu'experts. Ils suivent un programme intensif de cours sur les dernières tendances de leur spécialité et les orientations de l'aide. Ce programme dure de quelques jours à cinq semaines, et comprend une formation pratique à l'étranger. Au cours de l'exercice 2006, 11 formations ont été dispensées à 104 personnes au total.

#### c. Formation conjointe au centre électronique du HCR

Les formations relatives à la gestion de la sécurité sont menées de concert avec le centre électronique du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Ces formations s'adressent à tous ceux qui participent à des activités dans lesquelles la dimension sécuritaire joue un rôle important, comme le soutien à la construction de la paix, par exemple. La formation comprend deux volets, autodéfense et gestion des risques pour les responsables et le personnel en charge de la sécurité, et sa durée varie d'une demi-journée à une semaine. Au cours de l'exercice 2006, six formations ont été dispensées à 75 personnes au total.

#### d. Formation du personnel des bureaux à l'étranger

Conformément à la politique de renforcement des activités sur le terrain préconisée par la JICA dans le cadre des réformes de ses programmes et de son organisation, le personnel recruté localement ou détaché par l'Agence dans ses bureaux à l'étranger suit une formation avant ou pendant la mission pour pouvoir appréhender plus efficacement les domaines et les enjeux de la coopération. Au cours de l'exercice 2006, 140 personnes ont participé à cette formation avant leur départ, et 41 durant leur mission (trois domaines : éducation, consolidation de la paix et aide à la reconstruction, développement agricole et rural).

#### e. Invitation au Japon de spécialistes du développement

Des experts de renommée mondiale dans le domaine de l'aide au développement sont invités au Japon afin de donner des conférences dans le cadre de séminaires publics et de divers programmes de formation. L'objectif est de comprendre et de se familiariser avec les tendances de l'aide. Il s'agit de conférer une dimension internationale au développement des ressources humaines de l'aide et d'élargir la base de celles-ci, en partageant des connaissances et des expériences dans des domaines qui ne peuvent être couverts par les seules ressources humaines japonaises. Durant l'exercice 2006, 15 experts ont été invités à intervenir sur 8 thèmes.



# Appui aux émigrés japonais et à leurs descendants

Soutenir les émigrés japonais pour leur assurer des conditions de vie stables



Des collégiens de Sendai visitent le musée de l'émigration japonaise.

## Soutien aux émigrés japonais et à leurs descendants

Après la deuxième guerre mondiale, l'émigration japonaise a repris vers le Brésil, et plus précisément l'Amazonie, en 1952. Aujourd'hui, on estime que plus de 2,6 millions d'émigrés japonais et leurs descendants (Nikkei) vivent à l'étranger, où ils jouent dans divers domaines un rôle clé pour le développement de leurs pays

d'adoption. Leur présence a contribué à créer des relations bilatérales plus étroites. Les communautés Nikkei, qui ont atteint leur maturité, sont aujourd'hui d'importants partenaires dans le cadre de la coopération internationale.

## Principales activités

En présentant les activités des émigrés japonais et de leurs descendants, la JICA aide le public japonais à mieux comprendre l'histoire de l'émigration japonaise et des communautés Nikkei.

Par ailleurs, la JICA soutient les émigrés japonais et leurs descendants en assurant un suivi pour leur installation et la mise en place de conditions de vie stables, accordant la priorité au développement des enfants d'émigrés — grâce à l'enseignement du japonais, par exemple —, la mise en place de services sociaux pour les personnes âgées, etc.

La JICA détache des volontaires auprès des communautés Nikkei, et elle accueille des participants à des formations issues de ces communautés.

### Relations publiques

- 1) **Soutien à la convention des Nikkei et aux Japonais de l'étranger**
- 2) **Gestion du musée de l'émigration japonaise** : Le Centre international de la JICA à Yokohama abrite depuis octobre 2002 le musée de l'émigration japonaise et une bibliothèque de documentation consacrée à ce sujet. « Nous avons contribué à façonner de nouvelles civilisations aux Amériques » : autour de ce thème, le musée présente l'histoire de l'émigration japonaise et le développement des communautés Nikkei. L'objectif est de mieux faire comprendre ces événements au public, et notamment aux jeunes générations qui seront les dirigeants de demain.

### Appui aux émigrés japonais

- 1) **Extension des systèmes de production agricole** : Afin d'améliorer les compétences nécessaires pour gérer une exploitation agricole, la JICA met en œuvre une formation aux technologies agricoles de pointe, elle subventionne l'appui à des groupes d'étude sur l'agriculture, etc.
- 2) **Hygiène et soins médicaux** : La JICA soutient le fonctionnement de cinq cliniques pour émigrés japonais au Paraguay et en Bolivie ; elle seconde également les équipes itinérantes chargées d'assurer des soins médicaux dans des zones reculées du Brésil.
- 3) **Culture et éducation** : Pour assurer et renforcer le recrutement de professeurs de japonais, la JICA participe avec les pays concernés à diverses activités, comme la formation d'enseignants, le versement d'indemnités journalières aux professeurs de japonais, et l'achat de matériels pédagogiques, l'organisation avec les pays d'accueil de formations pour les enseignants de japonais d'Amérique latine, le soutien aux activités de recherche en langue japonaise, la mise au point de manuels de japonais pour les jeunes

hispanophones, etc. Durant l'exercice 2006, 30 enseignants ont participé à la formation conjointe destinée aux professeurs de japonais d'Amérique latine, qui a lieu à São Paulo, au Brésil, depuis l'exercice 2004.

- 4) **Modernisation des installations et des équipements** : Afin de contribuer à l'amélioration du bien-être social et des infrastructures de base, la JICA a subventionné durant l'exercice 2006 l'achat d'équipements médicaux pour deux cliniques au Paraguay et une troisième en Bolivie.

De plus, durant l'exercice 2006, l'Agence a mis en œuvre des projets d'aide spécifique pour des émigrés établis en République dominicaine. Ces projets comprennent (1) la mise à disposition gratuite d'une résidence universitaire pour les étudiants de la communauté Nikkei ; (2) des subventions pour le projet de rénovation de la résidence universitaire pour en faire un centre polyvalent, le programme d'hygiène et de soins médicaux destiné aux personnes âgées, et le programme de bourses universitaires ; et (3) la formation de courte durée au Japon pour les jeunes adultes jouant un rôle moteur au sein de la communauté Nikkei.

### Mise en valeur du potentiel des descendants d'émigrés

- 1) **Programme de bourses pour les émigrés japonais et leurs descendants en Amérique latine** : Afin de valoriser les ressources humaines appelées à diriger les futures communautés japonaises, la JICA offre des bourses couvrant les divers frais — subsistance, scolarité, etc. — d'étudiants d'ascendance japonaise admis dans un établissement d'enseignement supérieur au Japon. Au cours de l'exercice 2006, 14 étudiants ont été admis à en bénéficier.
- 2) **Formation pour les élèves d'écoles de japonais** : Afin de développer les ressources humaines qui formeront la prochaine génération des communautés japonaises, des élèves particulièrement brillants des écoles de japonais dirigées par des organisations Nikkei sont invités à étudier au Japon dans un collège et à séjourner dans une famille pour acquérir une expérience directe de la culture et de la société nippones. Au cours de l'exercice 2006, 49 élèves ont bénéficié de cette formation.

### Prêts

Les prêts accordés par la JICA à des émigrés japonais et à des organisations Nikkei aidant ces derniers à s'établir à l'étranger ont pris fin au cours de l'exercice 2005.

# Secours en cas de catastrophe

Répondre rapidement aux besoins des pays touchés



Des tours de magie permettent d'interagir avec les victimes du séisme ayant frappé le centre de Java. La prise en compte de la santé mentale est fondamentale. (Juin 2006, Indonésie)

## Présentation générale du programme de secours en cas de catastrophe

Lorsqu'une catastrophe de grande ampleur frappe une région en développement, la JICA assure des activités de secours d'urgence à la demande des gouvernements concernés, ou d'organisations internationales. La JICA envoie sur les lieux des équipes japonaises de secours d'urgence (JDR)\* — équipes de secours, équipes médicales, équipes d'experts et Forces d'autodéfense — ainsi que des matériels de secours d'urgence.

### Équipe de secours

L'équipe de secours a pour mission de rechercher les personnes disparues, de porter secours aux victimes, de leur dispenser les premiers soins et de les transférer dans des zones de sécurité. Chaque équipe est constituée de représentants de l'Agence de la police nationale, de l'Agence de gestion des catastrophes et de lutte contre le feu et du corps de Garde-Côtes du Japon. Toutes les équipes sont prêtes à quitter le Japon dans les 24 heures qui suivent la réponse à une demande d'aide d'un pays sinistré.

### Équipe médicale

L'équipe médicale a pour mission de dispenser ou de faciliter le traitement médical des victimes dans les zones touchées et, le cas échéant, de prévenir les risques d'infection et de limiter la propagation des maladies. Chaque équipe est constituée de médecins, de personnel infirmier, de pharmaciens et de coordinateurs médicaux inscrits auprès du Secrétariat des JDR de la JICA. Au 31 janvier 2007, ce dispositif comptait 800 membres inscrits (216 médecins, 363 infirmiers, 40 pharmaciens et 181 coordinateurs médicaux).

## Tremblement de terre dans le centre de l'île de Java, en Indonésie

### Continuité de l'aide entre la phase des secours d'urgence et celle de la reconstruction

Le 27 mai 2006, un séisme d'une magnitude de 6,3 sur l'échelle de Richter secouait Yogyakarta (Jogjakarta), l'une des plus anciennes villes d'Indonésie. Cette catastrophe a fait environ 5 800 morts et 138 000 blessés. La terrible nouvelle a été diffusée dans le monde entier. À la demande du gouvernement indonésien, le Japon a aussitôt envoyé une équipe médicale des JDR qui a travaillé sans relâche pendant 10 jours.

L'envoi de cette équipe médicale a donné lieu à des efforts novateurs, comme l'envoi d'une équipe préparatoire composée de sept personnes, chargée d'étudier les besoins afin de mettre en œuvre des soins médicaux itinérants en vraie grandeur. L'une

### Équipe d'experts

L'équipe d'experts prend des mesures d'urgence à la suite de catastrophes, conseille et supervise les solutions les mieux adaptées au relèvement. Elle est composée d'experts et de techniciens recommandés par les ministères et les organismes compétents en fonction du type de catastrophe.

### Forces d'autodéfense

Les Forces d'autodéfense du Japon peuvent être envoyées lorsqu'une catastrophe importante l'exige. Elles assurent des activités de sauvetage, de prévention des maladies (entre autres activités médicales), d'intervention d'urgence, de reconstruction, de transport (par bateau, avion ou hélicoptère) et d'approvisionnement en eau potable.

### Fourniture de matériels de secours d'urgence

Des matériels de secours, tels que couvertures, tentes, purificateurs d'eau, générateurs et médicaments sont fournis pour aider les victimes et faciliter le processus de relèvement des régions touchées. Pour pouvoir acheminer rapidement de grandes quantités de matériel de secours, des entrepôts ont été installés aux quatre points du globe : Singapour, Francfort, Johannesburg et Miami. Le stockage des médicaments pose problème en raison des dates de péremption et des températures de conservation. De plus, les étiquettes et les notices doivent être libellées en anglais, en français ou en espagnol. C'est pourquoi la JICA se procure les médicaments auprès du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et, le cas échéant, d'autres organismes.

des nouveautés était la présence au sein de cette équipe médicale de deux chercheurs chargés de réaliser des études pour l'aide à la reconstruction. Ces deux chercheurs avaient pour mission d'évaluer les efforts de réhabilitation et de reconstruction à mettre en œuvre (évaluation des besoins) après la phase des secours d'urgence. De ce fait, les opérations de reconstruction se sont déroulées rapidement et sans contretemps. Avant tous les autres pays, le Japon s'est engagé résolument en faveur d'une aide à la réhabilitation et à la reconstruction centrée sur l'éducation primaire et secondaire, la santé, et l'approvisionnement en eau ; tous ces efforts, ainsi que la contribution de l'équipe, ont été accueillis très favorablement par le gouvernement indonésien.

Dossier

Partie 1

Partie 2

Partie 3

Partie 4

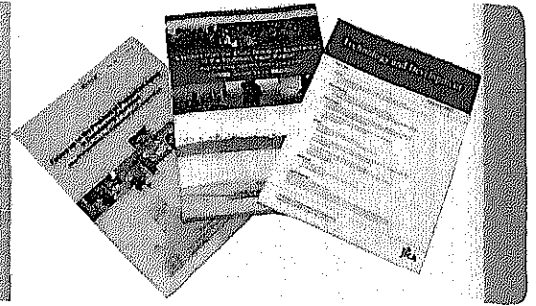
Références

Chapitre 2 Modalités de la coopération  
8 Secours en cas de catastrophe

\* En vertu de la loi de 1987 sur l'envoi des équipes japonaises de secours d'urgence (JDR)

# Recherche

Systematiser et partager les expériences  
acquises sur le terrain



Publications de la JICA : rapport d'étude sur les mesures relatives au vieillissement démographique dans les pays en développement, étude sur la région Asie du Sud-Est, « Technologies et développement »

## Présentation générale des projets de recherche

La JICA conduit des recherches sur les problèmes de développement et l'aide au développement, dans le but d'améliorer l'efficacité et la qualité de son aide. L'Institut de coopération internationale (IFIC) joue un rôle central dans ces activités de recherche. Dans le droit fil des nouvelles réformes de la JICA, dont l'un des piliers est la gestion des projets sur le terrain, l'IFIC se présente comme le laboratoire d'idées pratiques de la JICA.

Les connaissances tirées des expériences pratiques, et la perception des problèmes développée lors du travail sur le terrain permettent de mieux savoir comment mettre en œuvre des activités d'aide efficaces. Pour pouvoir mettre en relation les connaissances accumulées et les réponses aux problèmes de développement, l'IFIC collecte et systématise les connaissances, les compétences et la perception des problèmes, autant d'éléments acquis au travers des expériences sur le terrain. Puis l'IFIC diffuse et partage les résultats à l'intérieur comme à l'extérieur de la JICA par le biais d'ateliers et de diverses formations, afin de faciliter l'exploitation de ces données par un plus grand nombre de personnes concernées. Au cours de l'exercice 2006, par exemple, l'efficacité du programme de coopération technique de la JICA a été évaluée, et les résultats ont été communiqués à l'extérieur afin de renforcer la diffusion d'informations.

Par ailleurs, l'IFIC analyse les nouveaux problèmes de développement et émet des recommandations pour s'y atteler, il systématise les informations relatives aux tendances de l'aide et au déploiement de théories du développement, et il diffuse activement les résultats à l'extérieur de la JICA. Il travaille également à la mise en place d'approches transversales par programme pour les études sociales et la gestion de l'aide.

### Résultats pour l'exercice 2006

Durant l'exercice 2006, les activités de recherche de la JICA se sont appuyées sur trois piliers : la systématisation des expériences liées aux projets, l'analyse des nouveaux problèmes de développement et les recommandations afférentes, et la mise en place d'approches transversales par programme.

- 1) **Systématisation de l'expérience acquise au travers des projets** : Pour évaluer l'efficacité de la coopération technique de la JICA et communiquer les résultats obtenus, des études ont été réalisées sur certains projets d'envergure régionale axés sur le renforcement de l'enseignement des mathématiques et des sciences, et une synthèse des discussions sur le rôle de la coopération technique dans l'aide financière a été effectuée. Par ailleurs, pour constituer un savoir collectif destiné à améliorer l'efficacité et l'efficience des projets de coopération technique, six cas (trois en cours et trois nouveaux) de renforcement des capacités (RC) ont été étudiés. Les résultats des études de cas de RC ont été intégrés aux informations diffusées sur la coopération technique de la JICA.
- 2) **Analyse des nouveaux enjeux stratégiques des programmes et recommandations afférentes** : La baisse

du taux de natalité et le vieillissement démographique ont été analysés en tant que nouveau problème des pays en développement, et un rapport a été rédigé. Ce thème a également fait l'objet d'un séminaire public destiné à mobiliser l'attention des chercheurs japonais. S'agissant du réchauffement climatique, des études et des recherches sur les mesures de lutte contre ce phénomène et sur la politique de soutien mise en œuvre par la JICA ont été réalisées.

### 3) Mise en place d'approches transversales par programme

Des supports de formation – « Shakai Chosa no Kokoro to Tsukaikata » : conseils pour la réalisation d'études sociales – destinés au personnel et aux experts de la JICA ont été réalisés ; ils rappellent les principaux points à prendre en compte pour mener des études sociales dans le cadre des projets de la JICA.

Au cours de l'exercice 2006, 24 études et projets de recherche ont été menés à bien. Leurs résultats ont alimenté les informations diffusées et ont été pris en compte au niveau des activités sur le terrain (rétroaction).

### Extension du réseau

Les activités de recherche sont conduites par des groupes formés de conseillers seniors et de personnel de la JICA ; des personnalités extérieures, affiliées à des universités et instituts de recherche, y participent à l'occasion. Il existe par ailleurs un programme d'accueil de chercheurs de haut niveau qui permet de confier des recherches dans des domaines particuliers à d'éminents spécialistes. Outre leur objectif essentiel, à savoir l'élaboration de lignes directrices par pays, par région et par thème, ces activités contribuent activement à la formation de réseaux reliant la JICA à ces institutions. Les recherches réalisées sur l'aide à l'Asie du Sud-Est durant l'exercice 2006 ont permis de renforcer la collaboration avec le Centre de recherches stratégiques de l'ANASE.

L'IFIC publie une brochure annuelle intitulée « Technologies et développement », qui reprend une sélection d'articles traduits de la revue japonaise *Kokusai Kyoryoku Kenkyu* (Études sur la coopération internationale) ; l'Institut sollicite de nombreux articles auprès du personnel de terrain et des chercheurs engagés dans la coopération internationale. En plus des études de cas et des rapports de recherche habituels, une section « Notes de terrain » présente des expériences acquises sur le terrain, ce qui permet un échange approfondi d'informations à l'intérieur et à l'extérieur de la JICA.

Durant l'exercice 2006, le professeur Barnett R. Rubin, titulaire d'un doctorat, directeur d'études et maître de recherches au Centre de coopération internationale de l'Université de New York, a été invité à tenir un séminaire sur la construction de la paix en Afghanistan, dans le cadre des efforts entrepris par la JICA pour étendre le réseau à des personnalités du monde universitaire. Durant l'exercice 2007, la JICA devait poursuivre cet effort en invitant d'influents chercheurs de l'étranger à donner des séminaires.

Évaluer la pertinence et l'efficacité de la coopération, améliorer la qualité des projets



Une mission d'évaluation interroge la population locale. (Niger)

## Présentation générale de l'évaluation de projets

### Objectifs de l'évaluation de projets

La JICA évalue les projets aux différents stades de leur cycle pour en apprécier le plus objectivement possible la pertinence et l'efficacité, et pour améliorer la qualité des projets mis en œuvre. Les résultats des évaluations servent à améliorer la gestion de futurs projets, ainsi qu'à alimenter le processus d'apprentissage de la JICA et des autres organisations concernées ; communiqués largement, ils permettent à la JICA de respecter le principe de transparence et l'obligation de rendre compte. L'Agence espère ainsi s'attirer le soutien et la compréhension en mettant en œuvre une coopération efficace et efficiente.

### Différents types d'évaluations de projets par la JICA

Selon la perspective dans laquelle s'inscrit le projet, les évaluations se classent dans différentes catégories. Le point commun peut être par exemple la cible de l'évaluation (l'objet de l'évaluation) ou le stade de développement du projet (le moment de l'évaluation).

#### 1. Cible de l'évaluation

L'évaluation de l'aide publique au développement (APD) peut intervenir au niveau des politiques, des programmes ou des projets. Les évaluations menées par la JICA portent sur les programmes et les projets.

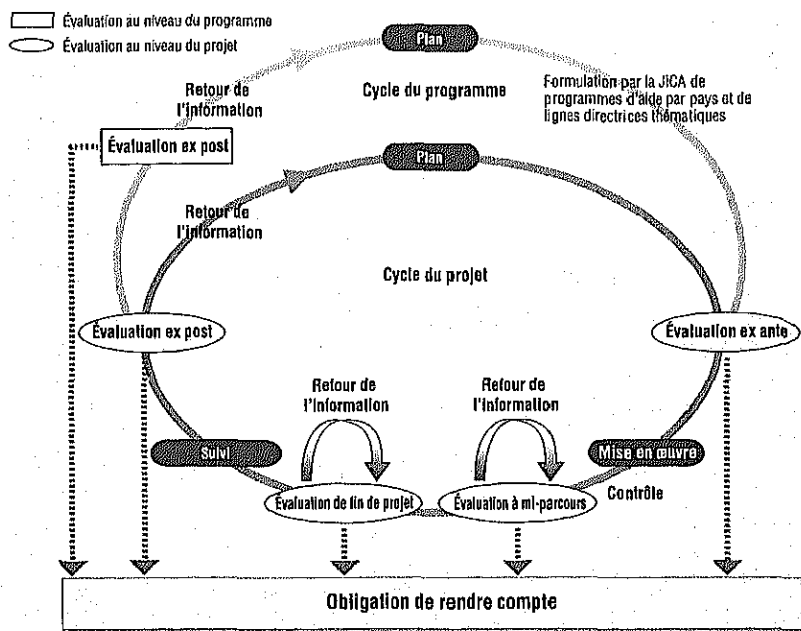
L'évaluation au niveau du projet, qui concerne des projets individuels, relève des départements et des bureaux de la JICA à l'étranger responsables de la mise en œuvre du projet. En s'appuyant sur les résultats de l'évaluation, la JICA s'efforce d'améliorer la planification du projet, elle formule des recommandations utiles pour réviser les projets à mi-parcours et décide ou non de poursuivre la coopération. De plus, ce type d'évaluation permet de tirer des enseignements utiles pour des projets analogues, et de respecter le principe de transparence ainsi que l'obligation de rendre compte.

L'évaluation au niveau du programme est menée de manière globale et transversale sur un ensemble de projets. Ce type d'évaluation peut également porter sur des systèmes de coopération spécifiques, tels que les programmes d'envoi de volontaires ou de secours en cas de catastrophe. Par ailleurs, à titre d'essai, la JICA évalue son propre programme, afin de promouvoir une mise en œuvre plus stratégique des projets. L'Agence utilise les résultats de ces évaluations pour améliorer ses programmes d'aide par pays et ses lignes directrices thématiques, pour modifier ses programmes, pour formuler de nouveaux projets et pour réviser la planification et la gestion des projets en cours.

#### 2. Place de l'évaluation dans le cycle du projet

Les évaluations de projets se répartissent en quatre types d'études menées à différentes étapes du cycle du projet : évaluation ex ante, évaluation à mi-parcours, évaluation de fin de projet et évaluation ex post (voir figure 3-12).

Figure 3-12 Place de l'évaluation dans le cycle du projet



#### 1) Évaluation ex ante

Cette évaluation, antérieure à la mise en œuvre, permet d'examiner le degré de priorité et de vérifier la nécessité de réaliser le projet. Elle sert également à préciser le contenu du projet et les effets escomptés de la coopération et à évaluer la pertinence du projet dans son ensemble. Les indicateurs dégagés lors de l'évaluation ex ante seront utilisés pour mesurer les progrès et les effets de la coopération lors des évaluations ultérieures, à chaque stade du cycle du projet.

#### 2) Évaluation à mi-parcours

L'évaluation à mi-parcours concerne les projets en cours d'exécution. Son objectif est d'examiner les progrès accomplis et le processus de mise en œuvre, en se

concentrant sur des aspects comme la pertinence et l'efficacité du projet. Les résultats de cette évaluation servent à réviser le plan établi à l'origine ou à améliorer la structure opérationnelle.

### 3) Évaluation de fin de projet

Elle permet d'analyser globalement un projet sous différents angles et notamment le niveau de réalisation des objectifs, l'efficacité et les chances de durabilité.

Le but principal est de déterminer globalement la nécessité de prolonger ou non la coopération.

### 4) Évaluation ex post

Elle intervient quelques années après l'achèvement des projets pour en vérifier essentiellement l'impact et la viabilité effective. Les enseignements et recommandations qui en sont tirés serviront à planifier et mettre en œuvre à l'avenir des projets efficaces et efficaces.

## Méthodes d'évaluation de projets

Les évaluations de projets menées par la JICA comportent trois étapes : (1) évaluation des performances ; (2) établissement d'un jugement de valeur selon cinq critères ; et (3) formulation de recommandations, mise à profit des enseignements tirés et rétroaction au niveau de l'étape suivante.

### 1. Évaluation des performances d'un projet

L'évaluation d'un projet examine en premier lieu la performance de celui-ci, en se basant sur les résultats obtenus et en vérifiant si leur impact est satisfaisant. Elle étudie et analyse ensuite le processus de mise en œuvre, notamment les facteurs qui contribuent à la réalisation du projet et leur impact sur sa réussite. Elle s'intéresse également aux relations causales entre le projet et ses résultats pour savoir si ces derniers sont bien le fruit de la mise en œuvre du projet.

### 2. Jugement de valeur basé sur cinq critères d'évaluation

Après avoir évalué la performance du projet, l'auteur de l'évaluation émet un jugement de valeur. La JICA a retenu « Cinq critères d'évaluation » (pertinence, efficacité, efficacité, impact et viabilité) proposés par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 1991 (voir tableau 3-13).

**Tableau 3-13** Prise en compte de « Cinq critères d'évaluation »

<b>La pertinence</b>	Elle concerne, par exemple, la raison d'être du projet et sa nécessité dans son intégralité ; indique si l'objectif du projet répond aux besoins des bénéficiaires ; s'il est conforme aux politiques du pays partenaire et à la politique d'aide du Japon ; si l'approche adoptée pour ce projet est adaptée à la situation.
<b>L'efficacité</b>	Elle détermine, par exemple, la mesure dans laquelle un projet atteint ses objectifs et si ses résultats bénéficient bien aux populations et groupes cibles.
<b>L'efficacité</b>	Elle concerne, par exemple, l'utilisation rationnelle des moyens mis en œuvre en mesurant la balance entre le coût des investissements et les résultats obtenus.
<b>L'impact</b>	Il concerne, par exemple, les effets à long terme et les effets d'entraînement produits par la mise en œuvre d'un projet, notamment le niveau de réalisation de l'objectif global et les effets positifs et négatifs, prévus et imprévus intentionnels ou non.
<b>La viabilité</b>	Elle indique, par exemple, si les effets du projet perdurent une fois la coopération achevée.

## Système d'évaluation

Les composantes actuelles du système de mise en œuvre de l'évaluation sont le Comité d'étude des évaluations, le Comité consultatif des évaluations, le Département de la planification et de la coordination (Bureau des évaluations), les départements chargés de l'exécution des projets (au siège) et les bureaux à l'étranger. La figure 3-14 illustre les principales fonctions et activités de ces différents acteurs.

### Élargissement et optimisation du système d'évaluation

La JICA s'est employée à élargir et à optimiser l'évaluation, pour pouvoir mettre en œuvre des projets plus efficaces et efficaces, et respecter l'obligation de rendre compte.

### 1. Système d'évaluation cohérent, des phases ex ante à ex post

Pour mettre en œuvre des projets efficaces et efficaces, la JICA examine les plans d'exécution des projets, et elle améliore la gestion de ceux-ci en pratiquant des évaluations continues tout

au long du cycle du projet. De plus, elle intègre les enseignements tirés des évaluations dans la planification et l'exécution de futurs projets analogues. Pour que le système d'évaluation soit utilisé avec profit tout au long du cycle du projet, la JICA a élaboré un ensemble de lignes directrices concernant l'évaluation, et formé les personnes associées aux projets pour améliorer leurs capacités d'évaluation.

De plus, pour promouvoir plus largement la rétroaction des enseignements tirés des résultats des évaluations, l'Agence a entrepris divers efforts comme le partage d'enseignements systématiques, plus faciles à intégrer dans la mise en œuvre de futurs projets. Durant l'exercice 2006, la JICA a comparé et analysé d'une manière croisée les résultats des évaluations de fin de projet et ceux des évaluations ex post. Elle en a tiré l'enseignement suivant : la mise en œuvre de projets capables de garantir la durabilité et la croissance des effets de la coopération nécessite une politique au plus haut niveau, la cohérence entre les besoins des bénéficiaires et le secteur de la coopération, et la sélection pertinente de domaines cibles et d'organisations. De



plus, la JICA a compris la nécessité d'émettre des recommandations spécifiques et applicables au stade de l'évaluation de fin de projet, et de valider le recours à ces recommandations lors de l'évaluation ex post. Ces résultats figurent dans le *Rapport annuel d'évaluation* 2006 de la JICA, pour être accessibles aux parties concernées.

## 2. Évaluation portant sur différents programmes

Aux projets de coopération technique de la JICA s'ajoutent d'autres dispositifs de coopération, notamment le programme de secours en cas de catastrophe et le programme d'envoi de volontaires. Pour ces programmes dont la nature et les objectifs diffèrent de ceux des projets de coopération technique, l'Agence a élaboré des méthodes d'évaluation sur mesure, et elle a fait en sorte que les évaluations deviennent systématiques.

Dans le cadre des efforts entrepris pour développer et améliorer les méthodes d'évaluation, la JICA a étudié des méthodes d'évaluation applicables à l'approche participative communautaire, en collaboration avec des ONG, l'accent étant mis sur une aide atteignant directement la population cible. Cette étude a fait ressortir des points de vue à prendre en compte dans l'évaluation, et elle a permis de tirer des enseignements pour mettre en œuvre plus efficacement les projets. De plus, dans le cadre des efforts entrepris récemment pour renforcer l'approche-programme, la JICA a mis au point une nouvelle méthode d'évaluation de ses programmes. Cette méthode a été améliorée par essais successifs ; la JICA l'a appliquée à quatre de ses programmes durant l'exercice 2006. La mise en place des évaluations de programmes se poursuit.

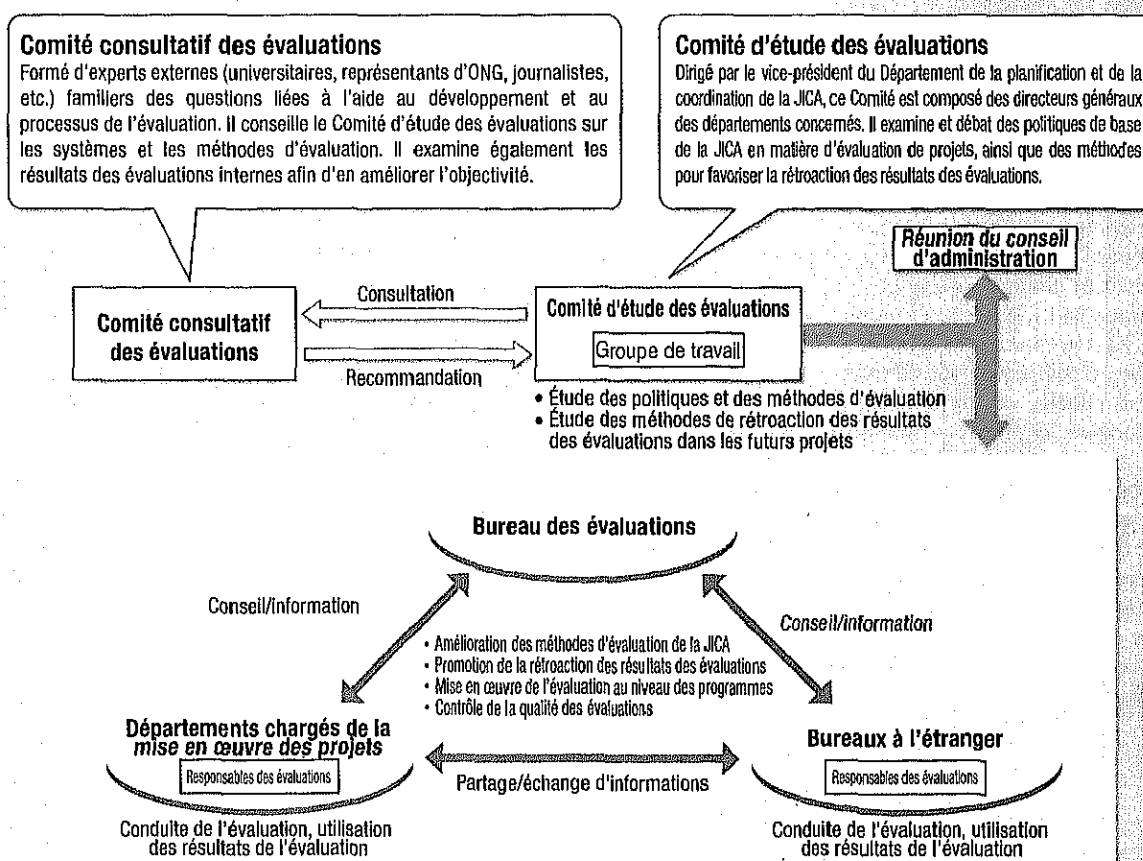
## 3. Garantir la transparence et l'objectivité des évaluations

L'évaluation de projets est généralement réalisée en interne par les services de la JICA. L'évaluation interne présente des avantages, elle s'appuie sur une compréhension précise de la situation effective, et ses résultats peuvent être intégrés facilement dans les prises de décisions ultérieures. Quoiqu'il en soit, les niveaux de transparence et d'objectivité ne sont pas toujours comparables à ceux obtenus lors d'une évaluation externe.

C'est pourquoi le Comité consultatif des évaluations conduit des évaluations de deuxième niveau, en insistant sur la transparence et l'objectivité des résultats des évaluations réalisées en interne par la JICA (évaluation de fin de projet). L'évaluation de deuxième niveau sert à jauger la qualité de l'évaluation interne et à confirmer les performances des projets en s'appuyant sur les résultats de l'évaluation de premier niveau. Ce dispositif a permis d'améliorer la qualité des évaluations et les performances des projets.

De plus, l'Agence assure la mise en ligne rapide des résultats des diverses évaluations sur son site web, elle les diffuse dans ses *Rapports annuels d'évaluation*, entre autres publications, et elle organise des séminaires publics.

Figure 3-14 Système d'évaluation de la JICA





D'anciens participants à une formation technique sur le développement communautaire organisée au Japon, s'emploient à étendre ce concept à d'autres domaines, dans le cadre de la coopération ultérieure. (Sulawesi du Sud, Indonésie)

## Situation générale

### Soutien après l'achèvement du projet

En règle générale, les projets de la JICA sont limités dans le temps. Mais certains d'entre eux bénéficient d'une coopération complémentaire après leur achèvement. Ce supplément d'aide, désigné par le terme de « coopération ultérieure », intervient dans deux types de cas :

#### 1. Coopération ultérieure destinée à résoudre les problèmes liés aux installations et équipements

Ce type de coopération est conçu pour aider les pays en développement à résoudre les problèmes liés aux installations et équipements utilisés dans les projets achevés.

En Palestine, par exemple, le Japon a fourni une aide financière non remboursable pour moderniser un hôpital, afin d'améliorer la qualité des services médicaux destinés à la population locale. L'hôpital est alors devenu une institution phare au niveau régional ; il dispense des soins non seulement aux résidents locaux, mais aussi aux réfugiés. Les Palestiniens ont assuré l'entretien et la gestion des installations hospitalières dans la limite de leurs capacités, en s'efforçant de les exploiter efficacement malgré un budget limité.

Il n'empêche que certains équipements ont fini par se détériorer, et par provoquer des pannes. Ce fut le cas d'un équipement très important pour le fonctionnement du bloc opératoire ; or, la chirurgie est la fonction première de l'hôpital. La réparation nécessaire dépassait les capacités techniques et financières des Palestiniens. Cet hôpital est le seul établissement employant des médecins dont le niveau de compétences inspire confiance à la population locale. Or, cette défaillance technique empêchait de pratiquer des actes de chirurgie, et l'inquiétude était grande parmi les résidents locaux.

Face à cette situation, la JICA a mis en œuvre une coopération ultérieure. L'équipement une fois réparé, l'hôpital a retrouvé sa fonction initiale, et son rôle de tout premier plan dans l'amélioration des services médicaux de la région.

#### 2. Coopération ultérieure destinée à potentialiser les effets de l'aide

Ce type de coopération apporte une aide complémentaire et représente une valeur ajoutée pour le pays partenaire, car elle potentialise les effets du projet achevé.

Par exemple, une infirmière malawite est venue au Japon suivre une formation sur la prévention des infections. De retour au Malawi, soucieuse de partager les connaissances acquises

avec d'autres personnes travaillant dans le secteur médical, cette infirmière a élaboré un guide pratique consacré à la lutte contre les infections nosocomiales, en collaboration avec des agents des administrations locales. À l'appui de cette activité, la JICA a pris en charge les frais d'impression au titre de la coopération ultérieure.

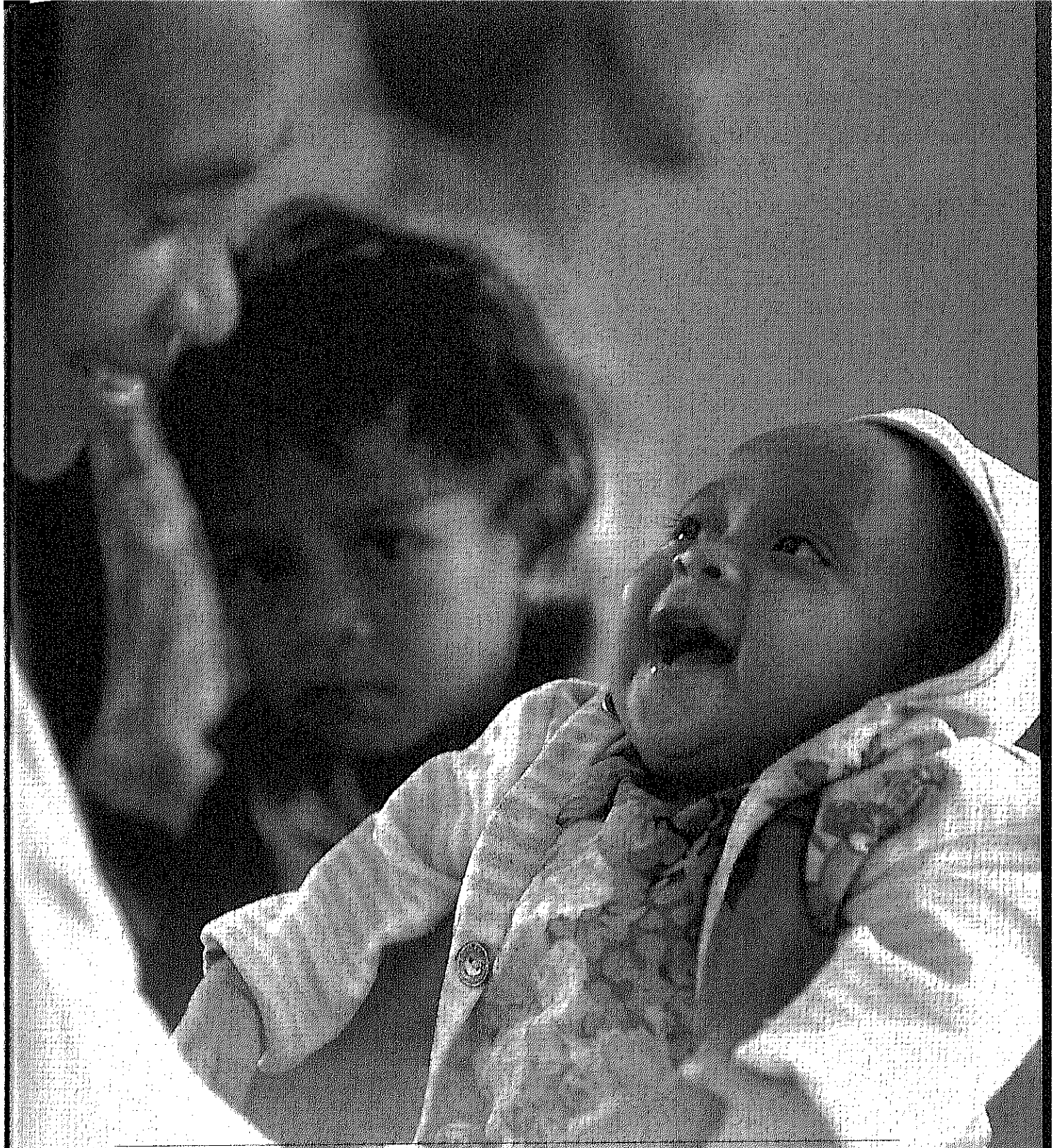
#### Coopération ultérieure pour les associations d'anciens participants à des formations techniques

La coopération ultérieure comprend également le soutien aux associations d'anciens participants à des formations techniques.

Plus de 170 000 stagiaires en provenance de pays en développement ont participé aux programmes de formation organisés au Japon par la JICA depuis sa création. Ce sont les leaders de demain dans leurs pays et il n'est pas exagéré de dire que ce sont des ressources humaines précieuses, dans le sens où ils forment le lien entre leurs pays respectifs et le Japon. Il est donc essentiel d'entretenir et de développer des liens d'amitié avec ces personnes qui connaissent bien le Japon, et de soutenir leur autodiscipline et les activités qu'elles mettent en place après leur retour dans leur pays, afin qu'elles puissent continuer à parfaire les compétences et les connaissances acquises au Japon. Les efforts visant à encourager la création et le maintien des réseaux formés par les anciens participants à des formations et leurs associations ont donné naissance durant l'exercice 2006 à sept nouvelles associations (au Cambodge, en Chine, en Micronésie, en Dominique, au Rwanda, en Syrie et dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine), ce qui porte à 112 le nombre d'associations d'anciens participants à des formations de la JICA à l'échelle mondiale.

Certaines de ces associations ont vu le jour dans des pays à peine sortis d'une guerre ou d'un conflit civil. Elles jouent un rôle moteur dans le développement des pays. La JICA collaborera avec ces associations d'anciens participants qui constituent un précieux capital humain pour mettre en œuvre des projets efficaces.

Ce type de coopération, que la JICA peut mettre en œuvre grâce aux informations transmises par ses bureaux de représentation à l'étranger, améliore l'efficacité et la qualité de l'aide internationale japonaise, en soutenant les efforts d'auto-assistance des pays en développement.



---

## **Partie IV • Résultats de l'exercice 2006**

---

### **Chapitre 1 Les résultats des programmes en quelques chiffres**

Interprétation des résultats .....	118
Synthèse des activités de la JICA .....	118
Nombre de participants par type et programme de coopération technique .....	119
Nombre de participants aux programmes de coopération technique par région .....	120
Résultats de la coopération technique de la JICA et de l'APD japonaise par pays .....	124